

Rapport d'activité pour l'année 2014

Le Conseil d'administration du 28 mars 2012 avait fixé à l'établissement 4 objectifs à moyen terme :

1. La mise en place d'une Charte documentaire, chantier pour lequel les travaux se poursuivent ;
2. L'amélioration de la communication institutionnelle du centre, chantier qui s'est traduit par la refonte du site web et qui doit se poursuivre avec la création d'une lettre électronique ;
3. Le développement d'un service de pylon qui s'est traduit par la mise en place d'une facturation visant à limiter les versements inopportuns de collections en cession ;
4. L'accompagnement des projets d'installation des collections, qu'il s'agisse de retour de collections dans leurs établissement d'appartenance (BIS) et/ou d'intégration massives de fonds dans les magasins du CTLES notamment dans le cadre de l'ouverture du nouveau silo (Campus Condorcet).

Certains de ces objectifs ont été pleinement atteints, d'autres sont en cours de réalisation.

Comparé à l'exercice 2013, le présent exercice est caractérisé par une montée en charge de l'activité du centre. En effet, dans les indicateurs d'activité relatifs aux tâches courantes font apparaître que l'établissement a reçu près de 3 100 mètres linéaires de collections, qu'il a communiqué 21 362 documents dans le cadre du prêt entre bibliothèques, et qu'il s'est localisé dans le catalogue national (SUDOC) sur 8 477 nouveaux titres. Des chiffres bien supérieurs à ceux de 2013.

Dans ce contexte d'accroissement de l'activité, en particulier celle liée à la fourniture de documents dans le cadre du prêt, dans un contexte d'accroissement de ses capacités de stockage à l'horizon 2016, et face à un vieillissement de ses effectifs, l'établissement doit mener une réflexion sur la diversification des tâches de ses agents.

L'une des pistes de réflexion est fournie par les dispositions contenues dans le décret n° 2014-320 du 10 mars 2014 qui modifie le décret n° 94-922 du 24 octobre 1994. Le texte donne désormais vocation au CTLES à intervenir dans le cadre des dispositifs de fourniture de documents à distance, notamment au titre du prêt entre bibliothèques et lui confie un rôle clé dans la mise en œuvre des dispositifs de mutualisation des collections, notamment à travers les plans de conservation partagée.

Le document qui est soumis à l'examen du conseil présente les activités courantes de l'établissement en 2014 et les orientations pour 2015. Pour faire suite à une demande des administrateurs, lors du CA du 28 novembre 2014, il contient un récapitulatif des cessions qui ont été réalisées entre le 10 juillet 1997 et le 31 décembre 2014.

I. LES ACTIVITES

Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à près de 92% contre près de 88% en 2013.

Les dépôts représentent près de 41% des collections conservées dans les magasins du centre.

La fourniture des documents dans le cadre du prêt à distance a connu une augmentation sans précédent puisque les documents communiqués passent de plus de 12 000 à plus de 21 000.

Les plans de conservation partagés se développent sur des modèles parfois divergents, mais visent toujours à mettre en place une répartition réfléchie des collections imprimées de périodiques.

L'établissement continue à valoriser ses activités tant au niveau national qu'au niveau international en participant à des manifestations professionnelles et en améliorant ses outils de communication.

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2013

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, le CTLes a reçu 3 096,27 mètres linéaires de documents, provenant de 16 bibliothèques versantes¹.

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses magasins plus de 3 050 mètres linéaires au cours de l'année 2014².

Le nombre de mètres linéaires cédés à l'établissement représente plus de 30% de l'ensemble des versements réalisés dans l'année, contre près de 39% en 2013.

En 2014, le CTLes a reçu près de 3 100 mètres linéaires de collections en provenance de 16 bibliothèques. La répartition selon les différents statuts de versement fait apparaître que, plus de 2 160 mètres linéaires ont été versés en dépôt et près de 935 mètres linéaires en cession. Comme l'indiquent les chiffres contenus dans le tableau ci-dessous, entre 2013 et 2014, on observe un fort déséquilibre entre les dépôts (69,80% des versements) et les cessions (30,20% des versements).

Entre l'exercice 2013 et l'exercice 2014, on peut en outre constater une augmentation du nombre de mètres linéaires transférés (près de 300 mètres).

Sur la page suivante figure le tableau récapitulatif des versements reçus au CTLes depuis 2008.

¹ Cf. Annexe 2, Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2014

² Le détail des fonds versés en 2014 par chaque établissement, en fonction des statuts « cession » et « dépôt » figure dans l'Annexe 2

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépôts en mètres linéaires	2 506	2 105	2 125	1 548	1 490	1 730	2 160
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 576	1 731	459	1 764	1 828	1 087	935
TOTAL des transferts en mètres linéaires	4 082	3 836	2 584	3 312	3 318	2 817	3 095

Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a réalisé 33 versements, soit deux opérations de plus qu'en 2013, pour un nombre de mètres linéaires sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent (près de 3 095 mètres linéaires contre près de 2 817 mètres linéaires).

Le CTLes peut traiter en moyenne 100 mètres linéaires de collections par semaine, et de ce fait, la notion de versement correspond généralement à plusieurs transferts hebdomadaires pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques rattachées à un établissement.

C'est ainsi que parmi les 33 versements³ intervenus au cours de l'année 2014, Les bibliothèques de l'Observatoire (Paris et Meudon) comptabilisent 5 transferts pour un total de 361,76 mètres linéaires et l'Institut Pasteur comptabilise 4 transferts pour un total de 497,04 mètres linéaires.

Tout au long de l'année 2014, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes, pour chaque transfert, est supérieure à celle enregistrée en 2013, avec 93,78 mètres linéaires, contre 90,65 mètres linéaires.

D'une manière générale, les correspondants du CTLes au sein des différentes bibliothèques, se sont montrés soucieux de fournir des listes complètes et détaillées des documents avant chaque transfert.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions après dédoublement des documents cédés

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses collections plus de 3 050 mètres linéaires de documents sur les 3 095 mètres linéaires reçus. La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, la prépondérance des *dépôts* qui représentent 70,81% de la totalité des fonds intégrés dans l'année (soit 2 161,07 mètres linéaires). Les *cessions*, quant à elles, représentent 29,19% des fonds intégrés (soit 890,70 mètres linéaires).

La répartition des collections versées dans l'année, en fonction de ces deux statuts, est différente de celles obtenue en 2011 et 2012, années pour lesquelles les dépôts représentaient près de 48% des fonds intégrés en magasins et les cessions plus de 52%.

Le tableau figurant sur la page suivante présente par types de documents, et en fonction des deux statuts mentionnés précédemment, l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2014.

Le linéaire des collections intégrées représente plus de 3 050 mètres linéaires après dédoublement des collections cédées. Les collections déposées demeurent la propriété des établissements versants et aucune élimination de volumes ou de fascicules ne peut être entreprise par le CTLes.

³ Un versement comporte entre 1 et 8 transferts à raison d'un transfert hebdomadaire

Ventilation par types de documents après dédoublement en mètres linéaires

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
580,26	20,90	1 093,26	628,14	487,55	241,66
601,16		1 721,40		729,21	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 3 051,77					
19,01%	0,68%	35,82%	20,58%	15,98%	7,92%
19,70%		56,41%		23,89%	
100,00%					

1.2 Les documents conservés dans les magasins du CTLes⁴

Au 31 décembre 2014, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignent après dédoublement un total de **54 692,46 mètres linéaires**. Les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (12 310,20 mètres linéaires) ne sont pas comptabilisées dans la répartition par support qui figure ci-dessous.

Documents cédés⁵ : **26 710,50 mètres linéaires** (48,84% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Documents déposés : **27 981,96 mètres linéaires** (51,16% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

La répartition en fonction des différents types de supports pour ces deux statuts de collections est la suivante :

- Périodiques : plus de 54% (29 663,17 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses : plus de 22% (12 344,77 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : plus de 23% (12 644,52 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : 0,07% (40 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2014⁶, l'Université Paris Descartes - Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en *cession* avec plus de 5 800 mètres linéaires cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé.

L'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est l'établissement qui possède le plus de collections en *dépôt* avec près de 3 900 mètres linéaires déposés par la Bibliothèque Sainte Geneviève

En considérant les trois supports de documents imprimés, monographies, périodiques, thèses et mémoires, ces deux établissements apparaissent comme ayant le plus de documents pour chacun de ces supports mentionnés.

⁴ Cf. Annexe 2, Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2013 : typologie des documents par support

⁵ Cf. Annexe 1, Liste des cessions réalisées du 10 juillet 1997 au 31 décembre 2014

⁶ Cf. Annexe 2, Les 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes

Le résultat est sensiblement différent si l'on détaille chacun des supports, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Établissements ayant le plus grand nombre de documents au CTLes : par catégorie de documents

Ce tableau recense les établissements qui ont le plus de collections par types de documents.

	Type de documents	Total en ml	Dépôt en ml	Cession en ml
Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	Monographies	2 554,54	2 554,54	0
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	4 813,18	4 110,45	700,73
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	Thèses/Mémoires	4 189,45	0	4 189,45

1.3 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Ce statut de versement est réservé à des collections qui demeurent la propriété des établissements versants, mais qui contrairement aux dépôts, ne sont pas signalées dans les catalogues et ne peuvent de ce fait faire l'objet de communications.

Au cours de l'année 2014, le CTLes n'a été sollicité par aucune demande relative à du stockage provisoire de collections.

Il convient de rappeler que contrairement aux dépôts et aux cessions, les demandes relatives à ce type de stockage doivent faire l'objet d'un examen en conseil d'administration.

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 décembre 2014, plus de 1,4 kilomètres linéaires, soit plus de 2% de l'ensemble des fonds conservés par l'établissement.

Établissement	Date de dépôt	Métrage en ml	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Retour prévu	Durée prévue
<i>Université la Sorbonne nouvelle - Paris 3</i>	28/06/2002	112,80	282		30/06/2018	17 ans
<i>École nationale des Chartes</i>	16/09/2002	72	180		15/09/2015	14 ans
<i>Bibliothèque Jacques Doucet</i>	02/08/2005	111,60	279		30/12/2015	11 ans
<i>Université Paris Nord - Paris 13 (bibliothèque marxiste)</i>	11/04/2005	793,60	1 984		10/04/2015	11 ans
<i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</i>	25/05/2009	329,60	788	2	17/05/2014	5 ans
TOTAUX		1 419,60	3 513	2		

La Bibliothèque de l'École nationale des Chartes procédera à la récupération de l'ensemble de ses collections en stockage provisoire dans le courant de l'année 2015.

1.4 Le départ de collections du CTLes

Au cours de l'année 2014 près de 17 mètres linéaires de collections ont été prélevés dans les magasins du CTLes.

La Bibliothèque du Collège de France a récupéré définitivement 1,40 mètres linéaires de collections du « *Canon bouddhique pâli* », qu'elle avait déposés au CTLes en 2006.

Par ailleurs, s'agissant cette fois des transformations de dépôt en cession, la Bibliothèque de l'Institut de France a cédé au CTLes un titre de périodique initialement déposé en 2006. Cette opération a permis au CTLes de fournir à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine 1,80 mètres linéaires de fascicules du périodique « *Archives of dermatology and siphilology* » dans le cadre de la répartition des titres effectués pour le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

La Bibliothèque Gernet Glotz a cédé au CTLes des fascicules du périodique « *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* » représentant 1,64 mètres linéaires. Les documents ont été transférés à Persée⁷ en vue d'une numérisation.

Enfin, le CTLes a fait don de 12 mètres linéaires de thèses de médecine à la Bibliothèque interuniversitaire de santé dont les magasins ont subi un dégât des eaux en cours d'année.

1.5 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2013, ainsi que les collections transférées en 2014 dans le cadre du marché de transfert.

La participation de l'établissement au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* entraîne des éliminations de collections dès lors qu'elles concernent des titres pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation.

L'ensemble de ces éliminations, qui sont la résultante d'un travail de dédoublement dans les magasins, porte uniquement sur les fonds cédés et représente 356,21 mètres linéaires pour l'exercice concerné contre 463,79 mètres linéaires en 2013.

Le désherbage des périodiques se traduit soit par l'élimination de fascicules qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, soit par l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection, une monographie ou un fascicule de périodique déjà présent dans l'établissement.

Dans le cas de périodiques rattachés à un plan de conservation, le CTLes, dès lors qu'il n'est pas pôle de conservation, propose les fascicules aux membres du réseau avant de les détruire le cas échéant.

- Aucun désherbage rétrospectif n'a été réalisé en 2014 sur les fonds reçus entre 1997 et 2013.
- Le désherbage réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2014 a donné lieu à la suppression de plus de 44,50 mètres linéaires, soit plus de 12,5% de l'ensemble des éliminations. Aucune facturation n'a été émise concernant le pilon car les doublons, en excellent état de conservation ont remplacé les exemplaires en magasin.
- Le désherbage qui a porté sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente plus de 300 mètres linéaires, soit plus de 87,5% de l'ensemble des éliminations.

⁷ Persée : Portail de revues scientifiques en sciences humaines

1.6 Les transferts prévus en 2015

Les transferts programmés sur la période du marché comprise entre janvier 2015 et juillet 2015 représentent près de 1 400 mètres linéaires pour 12 opérations de transferts qui concernent de 9 bibliothèques relevant de 6 établissements⁸.

Il convient de signaler que l'INRIA a renoncé au transfert de 900 mètres linéaires de collections qu'elle comptait verser en dépôt au CTLes au cours du premier trimestre 2015.

La part des cessions est estimée à plus de 39% de l'ensemble des transferts. Les périodiques devraient représenter près de 63% des cessions et les monographies près de 37% des dépôts.

Le détail relatif à la typologie des documents, dont le transfert au CTLes est prévu lors des 7 prochains mois, sera vraisemblablement soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins, un mois avant le transfert effectif des collections.

En raison des plages de transfert vacantes, le CTLes s'efforcera de proposer, à d'autres établissements de réaliser des transferts supplémentaires.

⁸ Cf. Annexe 3 Transferts prévus de janvier 2015 à juillet 2015.

2. L'occupation des magasins

La capacité de stockage du CTLes est de moins de 75 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2014, le CTLes dispose de près de 6 000 mètres linéaires de rayonnages inoccupés destinés à accueillir les collections qui seront versées dans le cadre du marché de transfert en cours, ainsi que dans le cadre du prochain marché qui sera lancé en septembre 2015.

Les transferts qui sont programmés de janvier 2015 à juillet 2015 représentent près de 1 400 mètres linéaires. L'établissement dispose, pour le prochain marché, d'une réserve en linéaire de plus de 4 500 mètres.

Au 31 décembre 2014, la capacité des magasins du CTLes est quasi identique à celle relevée au 31 décembre 2013, les opérations de retablettage intervenues en cours d'année ont néanmoins réduit de près de 760 mètres linéaires la capacité de stockage de l'établissement.

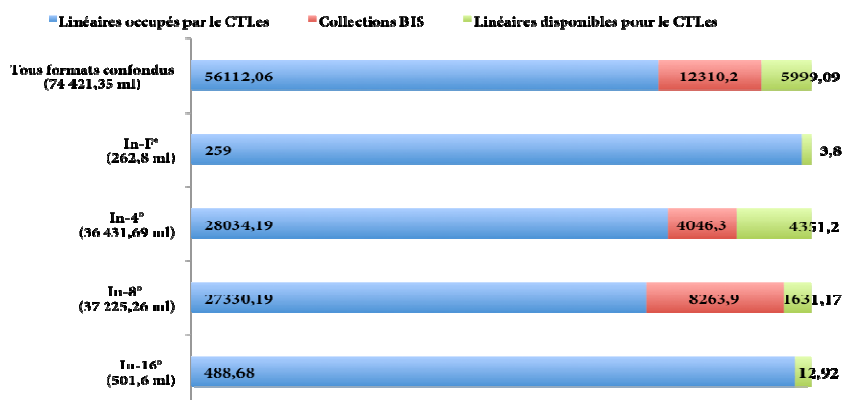
Au 31 décembre 2014, la capacité des magasins est de plus de **74 400 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (plus de 38 000 mètres linéaires) et magasins industriels de grande hauteur (plus de 36 000 mètres linéaires).

L'occupation des magasins représente plus de **68 400 mètres linéaires**. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées au titre de la *cession* et du *dépôt* (près de 54 700 mètres linéaires), auquel s'ajoutent celles conservées au titre du *stockage provisoire* (plus de 1 400 mètres linéaires) ; ainsi que les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (plus de 12 300 mètres linéaires).

Les espaces disponibles représentent près de **6 000 mètres linéaires**. Ils permettent à la fois, de répondre aux besoins des établissements partenaires jusqu'à la fin de l'année 2015, date de livraison du nouveau silo. La construction intervient en plein marché

Le détail des espaces vacants par format est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **12** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : plus de **1 600** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : près de **4 400** mètres linéaires.
- Format in-Folio (plus de 30 cm de hauteur) : près de **4** mètres linéaires.



3. Le traitement des collections

À la date du 31 décembre 2014, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 324 825 documents localisés contre 316 348 à la fin de l'année 2013.

Les thèses représentent l'essentiel du travail de signalement avec 40 327 titres traités dans l'année.

L'établissement a poursuivi les opérations de traitement et de redistribution des périodiques de la « Freedom Collection » de l'éditeur Elsevier et de la « Full Collection » de l'éditeur Wiley.

Les activités du service de l'inventaire sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes et le SUDOC).

Au cours de l'année 2014, le service a rencontré des difficultés pour respecter les délais de traitement qui sont de 10 semaines entre le moment de réception des collections et leur mise à disposition dans le cadre du prêt.

Au-delà des raisons qui tiennent à la nature des documents versés, il convient de souligner les difficultés nées de l'accroissement de la charge de travail. Une charge de travail accrue essentiellement en raison de la prise en charge des communications des documents de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et de manière plus marginale par le traitement des collections sur support papier des éditeurs Elsevier et Wiley.

Ainsi, l'activité liée au PEB qui, jusqu'en 2013, représentait 12% de l'activité générale du service représente en 2014, près de 25% des activités du service. L'activité dédiée à l'inventaire courant est estimé à 57% du temps de travail. Les 18% de temps de travail restants sont consacrés à l'exemplarisation dans le SUDOC, au traitement des collections de périodiques d'Elsevier et de Wiley, aux réunions de service et aux formations.

3.1 L'inventaire des collections

Au cours l'année 2014, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans sa base d'archives 71 598 titres contre 61 486 en 2013.

- 29 265 titres de monographies ;
- 2 006 titres de périodiques ;
- 40 327 titres de thèses.

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2014, par rapport à celle de 2013, fait apparaître une baisse du nombre de monographies traitées, compensée par une hausse importante du nombre de thèses et de périodiques.

	2013		2014		Variation 2012-2013 en %
	Nombre de titres	en %	Nombre de titres	en %	
Monographies	40 457	65,80%	29 265	40,87	- 27,66%
Périodiques	1 044	1,70%	2 006	2,81	+ 92%
Thèses	19 985	32,50%	40 327	56,32	+ 102%
Total	61 486	100%	71 598		+ 16,45%

3.2 Le signalement des collections dans le SUDOC

L'analyse comparative de l'activité du service, en termes de création de notices descriptives et/ou de localisation sur des notices existantes, dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC) fait apparaître, entre 2013 et 2014, une nette augmentation du nombre de documents traités.

	Catalogage courant		Catalogage rétrospectif		Total	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Types de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices
Notices bibliographiques	0	117	335	429	335	546
Notices d'autorité	0	106	289	450	289	556
Notices d'exemplaire, sur notices bibliographiques existantes et notices bibliographiques créées	965	8 916	743	643	1 708	9 559
Total	965	9 139	1 367	1 522	2 332	10 661

En ce qui concerne le signalement des collections reçues dans l'année (signalement courant), il convient de souligner une augmentation très importante du nombre de notices créées entre les exercices 2013 et 2014. Cette augmentation s'explique par le nombre d'exemplarisations de monographies réalisées par l'ABES de manière automatique en janvier 2014 (7 796 localisations).

Par ailleurs, le CTLes a demandé, à l'ABES, au cours du dernier trimestre 2014 une exemplarisation automatique de près de 12 000 titres de monographies et de thèses reçus en cession.

Au 31 décembre 2014, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 324 825 documents localisés contre 316 348 en 2013. Le différentiel de 8 477 correspond au nombre de nouveaux documents sur lesquels le CTLes s'est localisé.

Détail des opérations réalisées par le service dans le SUDOC

Collections	NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES	NOTICES D'EXEMPLAIRES (CRÉATIONS DE LOCALISATIONS)		
	Créations	Créations	Corrections	Suppressions
Versements courants	117	8 916	58	36
Versements rétrospectifs	429	643	1 702	245
Total	546	9 559	1 760	281

Dans le tableau ci-dessus figure le chiffre de 9 559 créations d'exemplaires. Parmi ces créations, 1 082 sont des créations de doublons qui proviennent de l'exemplarisation automatique réalisée par l'ABES sur les versements courants. Les corrections seront réalisées dans le courant de l'année 2015.

Les créations de notices ont été effectuées à partir de fiches catalographiques correspondant d'une part aux thèses d'odontologie soutenues entre 1973 et 1986 et cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (355 notices bibliographiques créées), et d'autre part, aux thèses scientifiques soutenues à l'Université Pierre et Marie Curie-Paris 6, cédées en 2002 au CTLes par l'Université Paris-Sud-Paris 11 (74 notices bibliographiques créées).

Le CTLes a par ailleurs procédé à 1 760 modifications d'états de collection, notamment suite aux opérations de récolement effectuées en magasin dans le cadre des plans de

conservation partagée des périodiques de médecine, des arts du spectacle et de géographie.

Enfin, 281 notices d'exemplaires ont été supprimées. Il s'agit pour l'essentiel de titres désherbés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*, après qu'ils aient été proposés au(x) pôle(s) de conservation correspondant(s).

3.3 Le traitement des collections de la « *Freedom Collection* » d'Elsevier et de la « *Full collection* » de Wiley

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, l'établissement a réceptionné 3 655 fascicules : près de 20% de ces fascicules concernent l'éditeur Elsevier et plus de 80% proviennent de l'éditeur Wiley. Ce sont plus de 3 000 plis (colis, enveloppes, blisters) qui ont été traités au fur et à mesure de leur arrivée. La charge de travail représente plus de 1 ETPT sur l'année.

3.3.1 La « *Freedom collection* » d'Elsevier »

Au titre du contrat 2011-2013, le CTLe devait diffuser auprès de huit bibliothèques 153 titres, soit 2 200 fascicules annuels de la « *Freedom collection* » d'Elsevier.

L'établissement devait par ailleurs intégrer dans ses propres collections 261 titres soit plus de 1 700 fascicules annuels.

Le contrat s'étant achevé à la fin de l'année 2013, les opérations de traitement se sont poursuivies néanmoins : réception de fascicules, vérification et bulletinage le cas échéant, traitement en interne des titres pour la diffusion (mise sous pli) et intégration des titres à conserver par le centre (conditionnement, signalement dans les catalogues et enregistrement dans le système intégré d'archives). Elles ont mobilisé 0,8 ETPT sur l'année.

Au cours de l'année 2014, le CTLe a reçu 683 fascicules. Les réceptions se sont faites de janvier à septembre 2014.

Répartition par année de publication :

	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Nombre de fascicules	56	255	369	3	683
Nombre de titres	21	41	116	2	135

Répartition par établissement attributaire

Établissements	Nombre de titres	Nombre de fascicules
A CONSERVER (Collections CTLe)	90	477
A REDISTRIBUER	45	206
<i>Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</i>	10	112
<i>Ecole nationale de l'aviation civile à Toulouse (ENAC)</i>	0	0
<i>Université Paris 11 (MATHEMATIQUES) CADIST</i>	33	86
<i>Université de Provence (MEDITERRANEE) CADIST</i>	1	3
<i>Université de Poitiers (MOYEN AGE) CADIST</i>	0	0
<i>Réseau nationale des bibliothèques de mathématiques (RNBM) Strasbourg</i>	0	0
<i>Réseau nationale des bibliothèques de mathématiques (RNBM) Toulouse</i>	1	5
TOTAL	135	683

L'année 2014 a été marquée par la signature du nouveau contrat couvrant la période 2014-2018. En collaboration avec la BIU Santé qui a repris, en mars 2014, le dossier relatif à l'attribution aux établissements des titres Elsevier, des opérations de vérification ont été menées au sein de l'établissement.

Il s'agissait de réaliser, dans un premier temps, des opérations de vérification afin de contrôler les fascicules effectivement reçus, à l'aide des listes envoyées par l'éditeur, ainsi que les titres pour lesquels aucun fascicule n'avait été envoyé.

Au terme de cette vérification, il apparaît que :

- 65 titres sont lacunaires, et l'on a dénombré 101 fascicules manquants ;
- 70 titres ne sont jamais parvenus au CTLes.

Puis, dans un deuxième temps, l'éditeur a fait parvenir à l'établissement les listes annotées pour les fascicules manquants :

- Sur les 101 fascicules, l'un d'entre eux n'a jamais été publié, tandis que les autres sont soit en cours d'envoi, soit en rupture de stock.
Au 31 décembre 2014, seuls 5 fascicules ne nous sont pas parvenus.
- Sur les 70 titres, 43 ne sont pas disponibles en version imprimée et 26 sont en cours d'envoi.
Au 31 décembre 2014, l'établissement n'a reçu aucun de ces titres.

Suite à ces vérifications, les documents ont soit été intégrés dans les fonds du CTLes soit redistribués aux différents établissements attributaires.

Ainsi, 247 titres, qui représentent 32 mètres linéaires, ont été intégrés dans les collections du centre. Le service doit procéder à leur localisation dans le SUDOC.

La redistribution effectuée par le CTLes auprès des établissements attributaires est la suivante :

- Université Paris Sud-Paris 11, CADIST de Mathématiques : 686 fascicules soit 83 titres lors d'une navette le 03/12/2014 ;
- CEA : 218 fascicules soit 17 titres par voie postale le 10/11/2014 ;
- RNBM Toulouse : 88 fascicules soit 2 titres par voie postale le 10/11/2014 ;
- ENAC : 5 fascicules soit 1 titre par voie postale le 10/11/2014 ;
- Aix Marseille : 3 fascicules soit 1 titre par voie postale le 12/11/2014.

Au 31 décembre 2014, il ne reste plus aucun fascicule à distribuer.

L'établissement a manifesté auprès de la BIU Santé son souhait de continuer à recevoir en 2015 les publications qui lui avaient été attribuées afin de poursuivre la constitution des collections.

3.3.2 La « Full collection » de Wiley

Au titre du contrat 2013-2014, le CTLes doit intégrer dans ses propres collections 570 titres de la « Full collection » de Wiley, qui représentent 3 490 fascicules par an.

Sur la période considérée, l'établissement a réceptionné 2 972 fascicules sur les 3 490 attendus.

La répartition entre les titres et les fascicules attendus et reçus figure dans le tableau ci-dessous.

	Estimation pour un an	Reçu en 2014
Nombre de fascicules	3490	2972
Nombre de titres	570	521

Parmi les 2 972 fascicules reçus :

- 115 fascicules (soit 107 titres) sont des documents concernant l'année 2013 reçus en janvier 2014 ;
- 14 fascicules (4 titres) apparaissent comme étant des doublons ;
- 6 fascicules s'avèrent être des erreurs d'acheminement.

Les fascicules de l'année en cours occupent, au 31 décembre 2014, 16 mètres linéaires sur les étagères. Tandis que les fascicules concernant l'année 2013 et réceptionnés en 2013 et 2014 ont été intégrés aux collections de l'établissement (conditionnement et inventaire). Cela représente 563 titres. Le traitement a occupé 0,25 ETPT sur l'année.

Le service procèdera en 2015 à leur localisation dans le SUDOC.

4. La communication des documents

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, de 23 304 demandes de prêt contre 11 778 au 31 décembre 2013, soit une hausse de près de 98%⁹. Le nombre de documents communiqués est quant à lui en augmentation de près de 77% et les demandes non satisfaites demeurent relativement faibles au regard des volumes traités.

Le nombre de communications mensuelles est en moyenne supérieur à 1 700.

Les communications à destination des établissements étrangers demeurent marginales puisqu'elles représentent moins de 1% de l'ensemble des communications.

À l'instar de 2013, les monographies représentent les documents les plus communiqués, et les documents relevant des Arts représentent plus de 41% des communications de l'année 2014.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2014 de 23 304 demandes de prêt contre 11 778 en 2013, soit une augmentation de près de 98%.

La hausse du nombre de demandes de prêt est la conséquence naturelle de l'accroissement des fonds, année après année, suite aux versements de collections qu'il s'agisse de dépôts ou de cessions.

Cette hausse résulte surtout du nombre de demandes adressées au CTLes par la Bibliothèque de la Sorbonne (10 382).

Le nombre de communications s'établit à 21 361 documents contre 12 234 en 2013, soit une augmentation de près de 75%.

Si l'on considère le nombre de communications par rapport aux nombre de demandes, le taux de satisfaction s'établit à près de 92%. Le résultat est en recul par rapport à l'exercice 2013, exercice pour lequel on enregistrait un taux de satisfaction de plus de

⁹ Cf. Annexe 4

95%, sur un volume moindre de demandes. Sur les 10 382 demandes de prêt émanant de la Bibliothèque de la Sorbonne, seules 9 269 ont donné lieu à la communication de documents. Le nombre de demandes non servies pour cet établissement est de 1 113. Toutes portent soit sur des documents non localisés au CTLes, soit sur des documents en cours de prêt.

Plus de 90% des communications portent sur des fonds qui sont en *dépôt*. Les bibliothèques déposantes demandent leurs propres collections dans le cadre du prêt à près de 98%.

Cette fourniture de documents ne s'inscrit pas véritablement dans le cadre du PEB traditionnel. Il s'agit plutôt d'une communication en différé de collections appartenant aux établissements qui en font la demande.

La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne est le plus gros emprunteur avec 9 269 communications sur ses collections.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) arrive en seconde position avec 5 566 communications sur son propre fonds, suivie de la Direction des bibliothèques universitaires de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, avec 1 468 communications sur son propre fonds¹⁰.

Avec 1 943 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications est de plus de 8% contre moins de 5% en 2013.

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes sont non satisfaites à moins de 30%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de près de 11%, et celles des bibliothèques étrangères à près de 2%.

Quant aux demandes non satisfaites portant sur le fonds de la Bibliothèque de la Sorbonne, elles représentent à elles seules plus de 57% des échecs de communication.

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 996 demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLes. Parmi ces demandes, 493 concernaient des fascicules de périodiques absents des collections ;
- 634 demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur (parmi ces documents 5 avaient fait l'objet, il y a plusieurs années, d'un retour définitif dans leur établissement d'appartenance) ;
- 157 demandes ont été émises avec des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 44 demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 22 demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non-respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 21 demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt). Ces demandes portent sur des thèses.

Le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 1 780.

¹⁰ Cf. Annexe 4, *Communications en 2013 par fonds d'origine*

Le pic des communications a été atteint au mois de novembre avec 2 278 prêts (en octobre 2013 on enregistrait 1 666 prêts) et le creux a été atteint au mois d'août avec 754 communications (en août 2013 on enregistrait 311 communications).

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2014 représente 20 029 communications, soit près de 94% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 19 834 d'entre elles sont émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 195 de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

Les prêts consentis aux bibliothèques non versantes représentent un total de 1 259 documents, soit près de 6% de l'ensemble des prêts.

Les établissements étrangers ont bénéficié de 73 prêts soit plus de 0,3% de l'ensemble des communications. Si les prêts aux bibliothèques étrangères augmentent d'année en année, leur importance demeure marginale sur l'ensemble des prêts.

En 2014, le CTLes n'a reçu dans ses locaux aucun lecteur.

Les documents les plus communiqués en 2014¹¹, sont les monographies qui représentent près de 59% des prêts avec 12 487 communications, un pourcentage stable par rapport à 2013 et à 2012.

Les thèses ont fait l'objet en 2014 de 3 884 communications contre 2 764 en 2013, et les périodiques de 4 990 communications en 2014, contre 1 668 communications en 2013.

4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent. Les communications sur les collections de la BIS ne sont pas ventilées en fonction des différents champs disciplinaires car elles ne sont pas traitées dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2014, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus depuis 2010 :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Arts	> Arts
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

¹¹ Cf. Annexe 4

Les statistiques relatives à l'exercice 2014¹², qui sont calculées à partir de 12 092 communications, font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine des *Arts*.

En augmentation par rapport à 2013 ces documents représentent plus de 41% de l'ensemble des communications soit 4 991 documents. Les documents relevant des *Sciences humaines* représentent quant à eux près de 28% des prêts soit 3 333 documents.

Une analyse des communications par support, fait apparaître les tendances suivantes :

Pour les monographies, l'essentiel des prêts a porté sur le domaine des *Arts*, avec près de 33% des communications (4 005 documents).

Pour les périodiques, c'est le même domaine disciplinaire qui fait l'objet du plus grand nombre de communications avec près de 46% des communications, suivi des *Sciences humaines* avec près de 39% des communications.

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en *Sciences humaines* qui, avec près de 28% des communications, prennent le pas sur les disciplines en *Langues et littératures*, plus de 20%. Les *Sciences juridiques* représentent près de 18% des communications de ce support.

Les mémoires de 2^{ème} cycle en *Sciences juridiques* représentent quant à eux plus de 36% des communications pour ce type de document, confirmant là aussi une tendance observée en 2010.

Les documents qui relèvent des *Sciences sociales* et de l'*Économie*, sont toujours très peu communiqués. Ces deux disciplines représentent respectivement 1,2% et 0,6% de l'ensemble des communications.

4.3 Le recensement des documents non rendus après leur communication

Au cours de l'année 2014, la campagne annuelle de relance des documents non rendus s'est effectuée en plusieurs vagues et a concerné 42 bibliothèques dont 22 sont des bibliothèques versantes.

Cette campagne met en évidence 498 documents réclamés.

Les réponses aux réclamations sont les suivantes :

- 304 documents ont été retournés ;
- 6 d'entre eux ont fait l'objet d'une prolongation de prêt ;
- 12 d'entre eux ont été récupérés définitivement par les bibliothèques versantes,
- 66 d'entre eux ont été déclarés perdus par l'établissement emprunteur,
- 110 d'entre eux n'ont pas donné lieu à une réponse de l'établissement emprunteur.

Par ailleurs, 91 documents sont encore en cours de numérisation Geneviève, la Bibliothèque du CNAM, et la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes.

L'année 2015 verra la mise en place d'une procédure de relance automatique par mail, pour les trois premiers courriers et par envoi postal pour la dernière relance. Cette procédure sera effectuée à partir du système de gestion FLORA.

¹² Cf. Annexe 4

Cela devrait permettre une plus grande fluidité dans le traitement des non rendus, notamment en ce qui concerne les vérifications systématiques dans les magasins.

5. Les plans de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

Au 31 décembre 2014, l'ensemble des titres relevant des domaines thématiques du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France (PCMed) ont été intégrés à la base de données du plan.

Le traitement du dernier ensemble de 857 titres a été amorcé et s'achèvera à la fin du premier semestre 2015. Les titres pourront alors être importés dans la base de gestion PMB.

En 2014, les transferts réalisés par le CTLes dans le cadre du PCMed ont représenté près de 55 mètres linéaires, ce qui correspond à près de 80 % de l'ensemble des métrages linéaires transférés dans le cadre du plan.

Le CTLes s'est porté pôle de conservation pour 169 nouveaux titres. Il apparaît aujourd'hui, en termes de nombre de titres conservés, comme le deuxième pôle de conservation en médecine après la BIU Santé.

Le service de la conservation partagée a également été fortement mobilisé sur la mise en œuvre des plans de conservation partagée en lettres, sciences humaines et sociales (LSHS), avec notamment l'achèvement des opérations de vérification et de mises à jour des états de collection dans le domaine des Arts du spectacle et le lancement des plans de géographie et de philosophie.

5.1 Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine

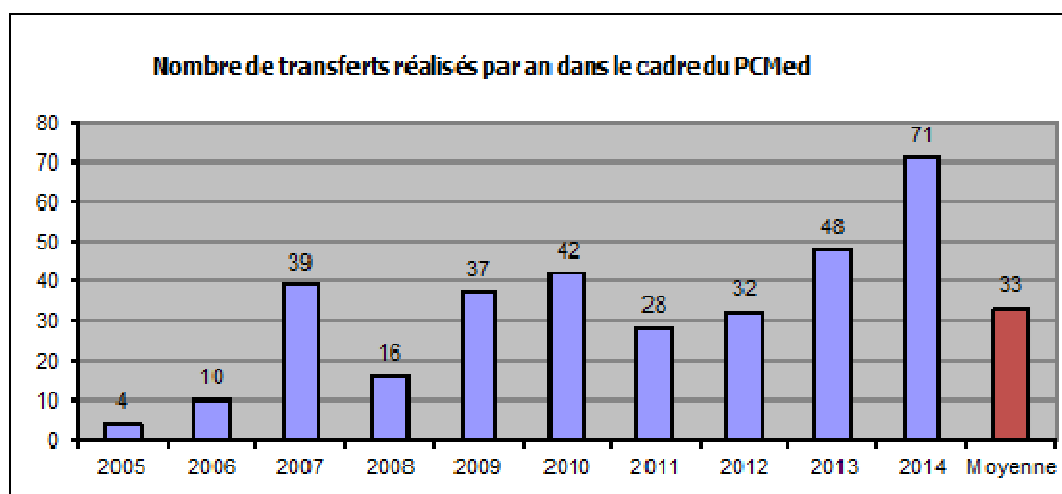
En 2014, 71 transferts, représentant plus de 68 mètres linéaires de collections, ont eu lieu dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed).

Sur ces 71 transferts, 14 ont concerné le CTLes en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections, pour un total de près de 55 mètres linéaires, soit 80 % du métrage linéaire total (68,45 mètres linéaires) transféré dans le cadre du plan en 2014.

L'année 2014 a vu un nombre particulièrement élevé de transferts de collections se réaliser entre les bibliothèques participantes, permettant tout à la fois de libérer de l'espace au sein de la bibliothèque émettrice et de compléter l'état de collection de la bibliothèque destinataire, pôle de conservation.

Les 71 transferts de collections intervenus au cours de l'année 2014 sont à mettre en regard des 48 transferts de collections réalisés en 2013, qui constituaient alors déjà le nombre le plus élevé de transferts depuis le lancement du plan.

Le tableau sur la page suivante présente le nombre de transferts réalisés depuis 2008 dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

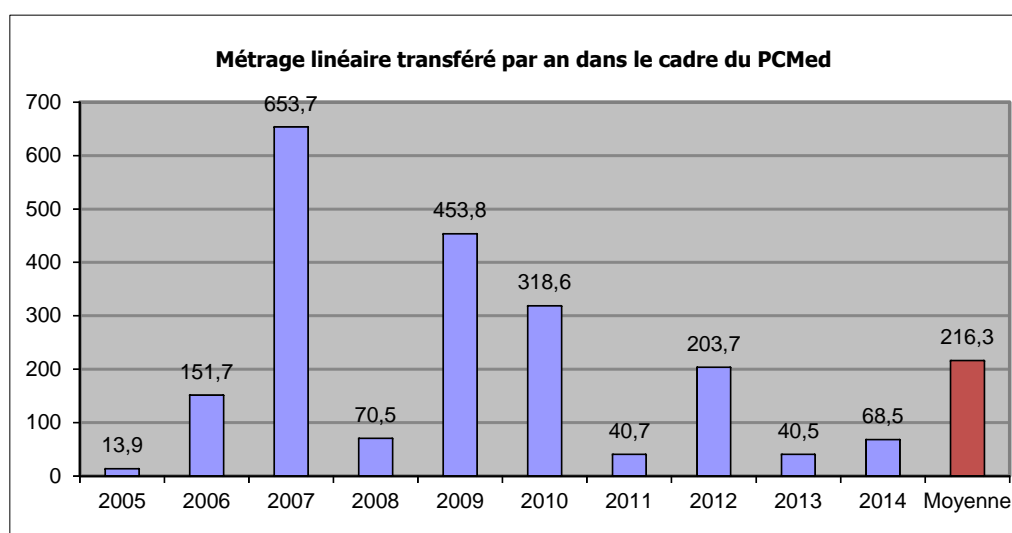


L'augmentation continue du nombre de transferts depuis 2011 témoigne en premier lieu de l'efficacité de la plate-forme de travail collaboratif mise en place en mai 2012 et dont l'un des objectifs principaux consiste à améliorer le recensement et le suivi des transferts de collections dans le cadre des plans de conservation partagée.

Cependant, l'augmentation du nombre de transferts en 2014 est principalement due à deux facteurs :

- L'intégration dans la base des états de collection de 332 titres qui ont donné lieu à l'essentiel des transferts enregistrés dans l'année ;
- Le fort investissement de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, qui a été partie prenante, sinon à l'origine près des 3/4 des transferts réalisés dans l'année.

En termes de mètres linéaires transférés, l'année 2014 présente une augmentation de près de 70 % par rapport à 2013, avec 68,5 mètres linéaires transférés contre 40,5 mètres linéaires en 2013.



Si ce chiffre reste très en-deçà de la moyenne annuelle de 216,3 mètres linéaires transférés depuis les débuts du plan, il faut y voir sans doute la conséquence logique de l'avancement dans la réalisation du plan en termes de traitement du corpus. En effet, le

fonds de référence se constituant d'année en année, les lacunes à compléter sont de moins en moins nombreuses.

Les transferts de collection sont donc à la fois de plus en plus nombreux et moins en moins importants en termes de contenus exprimés en métrages linéaires. Ainsi sur 71 transferts, près de la moitié portent sur moins de 10 cm de fascicules.

5.1.1 La constitution des fonds de référence

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, 215 titres de périodiques ont fait l'objet d'un transfert dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Le transfert le plus important en termes de métrages linéaires a porté sur 49 titres, transférés de la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIU Santé) vers le CTLes au mois de juin, pour un total de plus de 40,5 mètres linéaires¹³.

L'ensemble des transferts a donné lieu, en amont, à la diffusion sur la plate-forme de travail partagé administrée par le CTLes, de 24 propositions de dons et de 8 avis de recherche, qui ont porté sur un total de 229 titres.

Alors que le traitement des titres rattachés au PCMed touche à sa fin, le service a ciblé, comme en 2013, les propositions de dons sur les titres qui occupent le plus de place en magasin. En 2014, le CTLes a ainsi formalisé 6 propositions de don portant sur un total de 84 titres occupant 324 mètres linéaires dans les magasins.

Le CTLes a complété les collections de ses partenaires en cédant 1 500 fascicules correspondant à 51 titres.

L'établissement a par ailleurs procédé à l'élimination de plus de 311 mètres linéaires de collections redondantes. A titre comparatif, 140 et 270 mètres linéaires avaient été pilonnés en 2012 et 2013.

En ce qui concerne la constitution et le traitement¹⁴ des listes thématiques de périodiques, 11 nouvelles listes (domaines *Surgery* à *Women's health*, comprenant 453 titres) ont été publiées dans la base de données du plan au mois de septembre ; leur traitement doit être achevé à la fin du mois de juin 2015.

Une liste pluridisciplinaire comportant 403 titres, a été ajoutée à la demande des bibliothèques participantes. Ces titres seront traités par les bibliothèques partenaires d'ici la fin du premier semestre 2015.

Le CTLes a d'ores et déjà traité de ces listes en réalisant le récolement des titres, en apportant les modifications nécessaires dans la base de signalement et en se déclarant le cas échéant pôle de conservation.

Au cours de l'année 2014, l'établissement s'est porté pôle de conservation de 169 nouveaux titres de périodiques.

Au 31 décembre, le CTLes est pôle de conservation de 842 titres. À titre comparatif, la Bibliothèque interuniversitaire de santé est pôle pour 5 774 titres et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine pour 742 titres.

Le positionnement des autres établissements en qualité de pôle de conservation des titres orphelins (c'est-à-dire sans pôle de conservation) devrait intervenir dans le courant du

¹³ Le bilan des transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 est présenté en annexe 5.

¹⁴ Le traitement des listes comprend la vérification des états de collection dans les magasins et dans la base de travail, le renseignement des lacunes et le cas échéant la déclaration de l'établissement en qualité de pôle de conservation.

premier semestre 2015. Les titres qui ne seraient retenus par aucun établissement seront récupérés par le CTLes.

Au 31 décembre 2014, près de 9 300 titres sont recensés dans la base de données du plan. L'extension prochaine du plan à la pharmacie devrait aboutir à plus de 10 000 titres¹⁵.

5.1.2 L'animation du réseau

Depuis 2012, le CTLes continue d'assurer, auprès de ses partenaires, le suivi et l'assistance pour l'utilisation de la plate-forme de travail collaboratif développée en lien avec le SIGB Flora.

L'ergonomie de travail et les fonctionnalités de l'outil sont désormais acquises par l'ensemble des établissements, même si son utilisation est en toute logique beaucoup plus maîtrisée au sein des établissements les plus actifs dans le cadre du plan.

Ce sont 114 documents au total qui ont été déposés en 2014 sur la plate-forme : 71 bordereaux de transfert, 11 bordereaux de pilon, 24 propositions de don et 8 « *avis de recherche* » (pour le comblement de lacunes).

Le CTLes qui assure le support technique de la plate-forme auprès des partenaires a dispensé, en collaboration avec la BIU Santé, une formation pour l'ensemble des nouveaux personnels du réseau des bibliothèques participantes le 13 octobre 2014.

La réunion annuelle du comité de pilotage du PCMed, a été organisée à Bussy Saint Georges sur le site du CTLes¹⁶.

Comme chaque année, c'est le moment dédié à la présentation du bilan de l'année qui précède (2013), de fixer les priorités pour l'année qui suit, de faire le point sur l'état d'avancement du traitement et de la publication des listes de titres, et d'évoquer l'élargissement du périmètre du plan avec l'intégration des périodiques de pharmacie. Le Conseil d'administration a eu communication, lors du CA du 28 novembre 2014, du *Bilan du PCMed au 31/12/2013*.

Le CTLes a proposé l'intégration dans la base de gestion PMB des données relatives au PCMed. Cette proposition a reçu un accueil favorable ; une nouvelle réunion est prévue au mois de juin 2015.

Le CTLes et la BIU Santé ont organisé en 2014, une série de réunions avec les référents PCMed au sein des établissements participants.

Ces réunions ont pour objectif de :

- Faire le point sur l'état d'avancement du traitement des titres auprès de chaque bibliothèque participante ;
- Préparer l'intégration future des titres du PCMed dans la base de gestion PMB en insistant sur l'importance d'un renseignement précis et exact du SUDOC ;
- Passer en revue l'ensemble des titres orphelins afin d'aboutir à leur élimination soit en les retirant du plan, soit en les attribuant à un pôle de conservation (bibliothèque participante, BIU Santé ou en dernière instance CTLes).

Les établissements rencontrés par les deux co-animateurs sont les suivants :

¹⁵ Un tableau récapitulatif l'état d'avancement de la constitution et du traitement des listes est présenté en annexe 5.

¹⁶ Le compte rendu de cette réunion figure en Annexe 5 du présent rapport

- Bibliothèque de médecine de l'Université Paris Est – Créteil Val de Marne ;
- Bibliothèques de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Bibliothèque médicale de Boulogne et Bibliothèque pluridisciplinaire de Saint-Quentin-en-Yvelines) ;
- Bibliothèque du Kremlin-Bicêtre (Université Paris Sud - 11) ;
- Bibliothèques de l'Université Paris Diderot – Paris 7 (Bibliothèques Bichat, Villemin et Debré).

L'examen de 72 titres orphelins, lors de ces différentes réunions, a abouti au retrait de 5 titres du plan, à l'attribution de 40 titres à la BIU Santé, de 12 titres au CTLes et de 4 titres aux bibliothèques visitées. Les 11 titres restants sont également présents dans d'autres bibliothèques et seront de nouveau examinés lors des visites qui se poursuivront au premier semestre 2015.

5.1.3 Extension du périmètre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine

L'intégration des titres de pharmacie, programmée pour 2014, n'a pas été réalisée en raison de l'importance du travail préparatoire qu'elle représente. Ainsi, la BIU Santé a mené en interne une campagne de dédoublonnage des titres conservés par sa *Section Médecine* et sa *Section Pharmacie*.

Toutefois, une centaine de titres de référence de pharmacie ont d'ores et déjà été intégrés à la base de données du plan. La section pharmacie de la BIU Santé, ainsi que la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris Sud –Paris 11, ont réalisé dès la fin de l'année 2014, 4 transferts de collections.

L'intégration des titres de pharmacie au PCMed sera réalisée fin 2015.

5.2 Les plans de conservation partagée en lettres, sciences humaines et sociales

5.2.1 L'utilisation de la base de gestion des états de collection des périodiques

Développée en 2013 avec la société PMB, la base de gestion pour la gestion des états de collections des périodiques a été testée par les bibliothèques participant au plan de conservation partagée des périodiques des *Arts du spectacle* au cours du premier semestre 2014.

À l'issue de ce test, les partenaires ayant validé l'ensemble des fonctions proposées par l'outil, le CTLes a demandé le passage en production. Les corpus de titres de *Géographie* et de *Philosophie* ont été versés dans la base au cours du deuxième semestre de l'année.

Des améliorations continuent cependant d'être apportées à la base sous forme de développements complémentaires. Ceux-ci visent à optimiser l'ergonomie, à offrir davantage de possibilités de recherche, et à anticiper la montée en charge des différents plans de conservation partagée. Le financement est entièrement supporté par le CTLes.

5.2.2 Le Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle

Les bibliothèques participant au *Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle* (PCAS)¹⁷ ont initié le récolement de leurs collections en janvier 2014 et procédé aux mises à jour de leurs états de collection (avec indication précise et systématique des lacunes) dans le SUDOC, avant de se déclarer pôle (ou non pôle) de conservation des titres qu'ils possédaient dans la base PMB.

Au cours du premier semestre 2014, le CTLes a effectué, avec la DBU Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle- Paris 3, co-animatrice du plan, une série de réunions auxquelles ont été associées les bibliothèques participantes au plan.

Ces réunions ont permis de faire le point sur l'état d'avancement des opérations et le cas échéant sur les difficultés rencontrées dans base PMB ou dans le signalement des états de collection dans le SUDOC. Au cours de ces réunions est apparue notamment la nécessité de créer dans le SUDOC une zone dédiée au signalement des lacunes qui ne soit pas en texte libre. Le CTLes a relayé ces informations à l'ABES pour appuyer notamment le développement d'une zone 959 dans le format MARC du SUDOC.

Au 31 décembre 2014, la base de gestion PMB fait apparaître un total de 369 titres ayant au moins un pôle de conservation, et 29 titres orphelins sur les 398 périodiques aujourd'hui intégrés au PCAS.

Si le CTLes joue, en tant que co-animateur, un rôle de coordination de ces opérations, il a également procédé, au même titre que toutes les autres bibliothèques participantes, aux opérations de récolement, de mises à jour du SUDOC, et de positionnement comme pôle de conservation dans PMB.

En effet le CTLes, qui possède 31 titres, s'est porté pôle de conservation pour 15 d'entre eux.

Le CTLes a proposé à d'autres bibliothèques universitaires, situées en régions et possédant des collections de périodiques relevant du champ disciplinaire des Arts du spectacle d'intégrer ce plan.

La bibliothèque de l'Université Lille 3 – Charles de Gaulle et le SCD de Poitiers ont intégré le dispositif. Les états de collection ayant été versés dans PMB (en juillet pour Lille 3, en octobre pour Poitiers), ces deux établissements doivent désormais traiter à leur tour les titres sur lesquels ils sont localisés.

Les transferts de collections ne pourront intervenir qu'après signature d'une convention, dont la rédaction est confiée au Comité de pilotage des PCP en Lettres, sciences humaines et sociales.

5.2.3 Les PCP des périodiques de Géographie et de Philosophie

La bibliothèque de géographie de la BIS co-animera avec le CTLes le *Plan de conservation partagée des périodiques de géographie*, et la BIS sera co-animatrice pour le plan de conservation partagée des périodiques de philosophie.

Des corpus de titres, sans doute appelés à évoluer, ont été définis :

- 1 294 titres en géographie, parmi les titres dans les collections de la Bibliothèque de géographie ;
- 366 titres en philosophie, parmi les titres dans les collections de la BIS.

¹⁷ Il s'agit des bibliothèques centrales des Universités Paris Diderot – Paris 7, de Paris 8 – Vincennes Saint-Denis et de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Un premier cercle de bibliothèques participantes a été défini. Toutes, à l'exception d'une seule, sont partie prenante sur les deux segments thématiques.

- Bibliothèques centrales des Universités Sorbonne Nouvelle –Paris 3, Paris Diderot – Paris 7, Paris 8 – Vincennes Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre La Défense ;
- Campus Condorcet ;
- Bibliothèque de Sciences Po.

La Bibliothèque Sainte-Geneviève participera pour sa part uniquement au *Plan de conservation partagée des périodiques de philosophie*.

Dès 2015, d'autres établissements, en Île-de-France et en Régions, seront sollicités pour prendre part au dispositif.

Le CTLes a, pour sa part, d'ores et déjà entamé les opérations de récolement et de mises à jour éventuelles des états de collection dans le SUDOC sur les 372 titres de périodiques de géographie qu'il possède.

À l'issue de ce travail, le CTLes s'est positionné comme pôle de conservation sur 89 titres de géographie.

Au 31 décembre 2014, l'établissement n'a pas amorcé le récolement de ses titres de périodiques de philosophie.

5.2.4 Collaboration avec l'ABES

Le CTLes a demandé à l'ABES sept extractions du SUDOC entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre afin de charger puis mettre à jour les données des plans de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle (4 extractions), de Géographie (2 extractions) et de Philosophie (une extraction), dans la base de gestion PMB.

Ces mises à jour se font pour l'instant sur une base trimestrielle, mais cette périodicité est appelée à évoluer.

Les modalités de ces transferts de données du SUDOC sont précisées dans la convention formalisant la collaboration entre l'ABES et le CTLes dans le cadre des dispositifs de conservation partagée. Cette convention a été validée en 2014 au cours des Conseils d'administration respectifs des deux établissements (CA du 28 novembre pour le CTLes).

Le CTLes participe par ailleurs aux réflexions visant à améliorer le signalement des plans de conservation partagée (notamment pour détailler les lacunes des états de collection et identifier les pôles de conservation) dans le SUDOC.

Il a ainsi participé, le 22 mai, à la journée des centres régionaux du réseau SUDOC-PS, au cours desquelles il a insisté sur la nécessité d'avancer rapidement sur ces questions, relayant également en ce sens les demandes de ses partenaires dans le cadre des plans de conservation partagée.

L'ABES travaille à la mise en place d'une zone de lacunes structurée dans le SUDOC ; les échanges à ce sujet entre le CTLes et l'ABES se poursuivront en 2015.

5.3 Le plan de conservation partagée des périodiques de STAPS

À l'initiative du SCD de l'Université Paris-Sud et avec la collaboration du CTLes, a été élaboré un projet pour le développement d'un plan de conservation partagée en STAPS.

Le travail préparatoire qui a été mené au sein du SCD a permis d'établir une liste de 294 titres de niveau recherche susceptibles d'être rattachés à cette discipline et une liste des bibliothèques concernées à l'échelle nationale.

Ce plan de conservation partagée a la particularité de porter exclusivement sur des titres de niveau recherche et d'associer d'emblée des établissements sur l'ensemble du territoire national.

Parmi les titres retenus, 96 ont été identifiés par le CTLes comme faisant d'ores et déjà partie du PCMed. Ils ont été de ce fait exclus *du Plan de conservation partagée des périodiques de STAPS* en vertu du principe « 1 titre, 1 plan ».

Le SCD de l'Université Paris-Sud et le CTLes prendront attache en 2015 avec les bibliothèques possédant des fonds importants dans le domaine des STAPS sur le territoire national, afin de leur proposer de participer au lancement de ce plan.

5.4 Le Plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques

Le CTLes, sollicité dès 2012 par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM) pour participer à la mise en place du *Plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques* (PCMaths), a eu depuis l'occasion de participer aux trois comités de pilotage du plan qui se sont tenus depuis.

Le RNBM a manifesté au cours de ces réunions de travail la volonté d'utiliser comme outil de gestion son catalogue fusionné des périodiques, et non la base de gestion développée par le CTLes, notamment en raison du non-déploiement de plusieurs bibliothèques du RNBM dans le SUDOC.

Sans la maîtrise de l'outil de gestion, le CTLes ne peut pas remplir son rôle de co-animateur. En conséquence, il renonce à cette position dans le dispositif, mais demeure membre du Comité de pilotage et candidat comme pôle de conservation pour les titres qui pourraient lui être confiés.

Le CTLes poursuivra donc sa collaboration avec le RNBM en tant que bibliothèque participante, et, le cas échéant, en tant que pôle de conservation.

Toutefois, la question de la visibilité et de la mise à jour des états de collection du CTLes dans le catalogue fusionné des périodiques du RNBM devra être posée. En effet, l'outil du RNBM ne bénéficie pas de la mise à jour des données d'exemplaires à partir du SUDOC et nécessite une saisie manuelle de ces données.

En ce qui concerne le corpus des titres, les enseignants-chercheurs, membres du Comité de pilotage, ont effectué une première sélection de 313 titres à inclure dans le PCMaths. Une première tranche de cet ensemble, constitué de 57 titres Springer, devrait être intégrée au catalogue fusionné des périodiques au début de l'année 2015. Le lancement effectif du plan est programmé dans le courant du premier semestre 2015.

6. La présentation et la promotion de l'établissement

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire des établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.

Au cours de l'année 2014, les déplacements professionnels qu'ils soient liés ou non à la participation aux congrès professionnels, ont permis d'enrichir la réflexion et de valoriser les actions menées par le CTLes dans le cadre de la conservation partagée.

L'établissement qui a organisé en 2014 ses cinquièmes journées professionnelles sur le thème de la mutualisation des ressources, compte organiser en 2015 une nouvelle édition de cette manifestation sur le thème du prêt entre bibliothèques.

6.1 Les visites de l'établissement

Le CTLes a soutenu, cette année encore, ses actions de valorisation de l'établissement notamment par des présentations et des visites du site.

Dans le cadre de la présentation de l'établissement et de ses activités, le CTLes a accueilli en 2014, trois agents de l'INIST, deux permanents de l'ONG *Bibliothèques sans frontières* et trois collègues de Persée.

En ce qui concerne la promotion de son action et dans la perspective de fluidifier les échanges avec les bibliothèques partenaires, l'établissement a reçu huit collègues de la bibliothèque de l'INHA, trois collègues de la bibliothèque de l'École nationale des Chartes, et l'équipe du grand équipement documentaire Condorcet, accompagné de son président (soit douze personnes).

Le CTLes a également reçu le groupe - projet des conservateurs stagiaires de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (six élèves conservateurs), chargé d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un réseau de prêt entre bibliothèques en Île-de-France.

Enfin dans le cadre de la mise en place du chantier relatif à la construction de l'extension, le CTLes a effectué une visite, pour cinq personnes de l'EPAURIF et de l'entreprise retenue pour les travaux de gros œuvre, lors de la réunion de lancement du chantier, en novembre 2014.

6.2 Déplacements professionnels et voyage d'études

6.2.1 Les déplacements professionnels

Le premier voyage professionnel de l'année a eu lieu à Chicago, dans le cadre séminaire de travail, organisé du 25 février au 2 mars 2014, par le *Comité permanent Construction des bibliothèques et équipement* de l'IFLA. Il s'agissait en effet de finaliser le programme relatif à l'organisation de la réunion satellite de l'IFLA organisée à Paris les 13 et 14 août 2014. La directrice adjointe du CTLes qui a fait le déplacement est intervenue lors de cette manifestation qui s'est tenue à la BULAC.

Une réunion de travail organisée à Londres par la Bibliothèque de l'*Imperial College* siège de la direction de l'*United Kingdom Research Reserve*, institution dédiée à la conservation

partagée des périodiques imprimés sur le territoire britannique, a été organisée le 10 juin 2014 à la demande du CTLes.

Il s'agissait de poursuivre les travaux de réflexion sur la mise en place d'un dispositif de conservation partagée entre les bibliothèques britanniques et françaises. Les discussions ont porté sur les fonctionnalités des outils de signalement utilisés par le CTLes et ceux utilisés par l'UKRR.

Deux voyages professionnels, sur le thème de la conservation partagée, ont été organisés à Lille, auprès du Service commun de la documentation de l'Université de Lille 3-Charles de Gaulle et à Poitiers, auprès du Service commun de la documentation de Poitiers. Leur objectif était de promouvoir les réalisations menées dans les plans de conservation partagée développés par le CTLes et de solliciter l'adhésion de ces établissements au dispositif.

À l'instar de 2014, les voyages professionnels qui auront lieu en 2015 seront prioritairement dédiés aux échanges dans le cadre de la conservation partagée.

6.2.2 La participation aux congrès et aux journées d'études

Le directeur a assisté aux journées de l'ABES qui se sont tenues à Montpellier les 20 et 21 mai 2014.

Contrairement à 2013, le CTLes n'a pas loué d'espace d'exposition. Cette location aura toutefois lieu en 2014, année où l'établissement présentera la *Base de gestion des périodiques* développée par PMB.

L'établissement a été représenté par six de ses agents. Habituellement l'établissement est représenté à cette manifestation par trois agents, mais à l'instar de 2013, il s'agissait ici de faire connaître aux personnels cette manifestation incontournable dans notre milieu professionnel.

Le 22 mai le directeur a participé pour la deuxième année consécutive à la Journée des Centres régionaux du SUDOC-PS au cours de laquelle il a participé à une table ronde sur le thème de la conservation partagée des périodiques. Cet événement est essentiel pour l'établissement car il lui permet de prendre attache avec l'ensemble des référents en région sur les questions de gestion des périodiques.

Sur les mêmes problématiques, l'établissement a été invité à intervenir lors de la Journée professionnelle du Centre régional SUDOC-PS Nord-Pas de Calais, dont la thématique portait sur le désherbage en bibliothèque. Cette journée s'est poursuivie le lendemain par une réunion travail dans le cadre de la promotion des plans de conservation partagée animés par le CTLes (cf. supra 6.2.1)

Le directeur et la directrice adjointe, respectivement membres du *Comité permanent Publications en séries et autres ressources continues* et du *Comité permanent Construction des bibliothèques et équipement*, ont participé à la 80^e Conférence mondiale de l'IFLA qui s'est tenue en août 2014 à Lyon.

Accompagné de deux collègues, ils ont présenté un poster intitulé : « *Storage galore? Persuasion, sharing and performance enhancement: an advocacy to rationalize storage in a repository library* ».

Le CTLes a été sollicité par l'Université Dharam Vidya Kshetram à Bangalore (Inde) pour une communication à l'occasion du Congrès international intitulé : « *Library space and content management for networked society* ». La contribution qui a été faite par la directrice adjointe et le directeur visait à exposer le fonctionnement d'une bibliothèque de dépôt et décrire les différentes missions et activités qui peuvent être confiées à une structure de ce type.

Le texte, le support et la vidéo de cette présentation sont consultables en ligne¹⁸.

Enfin, le directeur est intervenu dans le cadre des Journées annuelles des bibliothèques universitaires et de l'information scientifique et technique qui se sont tenues au MENESR en juin 2014. Son intervention, « *Un cadre de structuration des collections, les plans de conservation partagée dans CollEx* » est consultable en ligne¹⁹

6.2.3 Le voyage d'études

Le CTLes est un établissement atypique dans l'environnement documentaire français. Modèle unique en son genre, il se caractérise par une absence de public en ses murs et une gestion des espaces de stockage qui s'apparente plus au classement d'archives qu'au rangement classique des collections tel qu'on le connaît en bibliothèques.

La spécificité de l'établissement ne doit pas être, pour les agents, un frein à la connaissance du milieu professionnel. L'organisation depuis 2005, d'un voyage d'études permet au personnel (qu'il s'agisse de la filière *bibliothèques* ou de la filière *administrative*) de garder le contact avec la réalité du métier et de nourrir en interne une réflexion sur l'évolution des missions de l'établissement.

Ci-dessous figure la liste des voyages d'études réalisés entre 2008 et 2014.

Tableau récapitulatif des voyages d'études organisés par le CTLes depuis 2008

Dates	Destinations / Établissements	Nombre d'agents	Thématiques d'études
2008 (19-20 juin)	Amsterdam - Bibliothèque OPEN BARE - Silo du Stedelijk Museum	14 agents	Les nouveaux services offerts aux publics et diversification des tâches au sein des équipes. La conservation des « non-livres » dans une bibliothèque de dépôt.
2009 (8-9 octobre)	Avignon - Bibliothèque Ceccano - Université d'Avignon (SCD)	14 agents	La réorganisation des services en interne, création de nouveaux services. La gestion du service de la fourniture de documents à distance.
2010 (3-4 juin)	Bruxelles - Bibliothèque royale de Belgique - Bibliothèque des Riches Claires	16 agents	Les différents types de magasins et la problématique de la communication des formats inhabituels. Le travail partagé et la notion de réseau.
2011 (24-25 mars)	Lyon - Bibliothèque de la Part Dieu - Bibliothèque de l'INRP - Université de Lyon 2 – Bibliothèque Chevreul	14 agents	Conservation des collections de grand format en silo ; la construction d'un silo de conservation en région Rhône-Alpes ; les projets de construction de bibliothèques.
2012 (6-7 septembre)	Berlin - Staatsbibliothek zu Berlin - Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin	12 agents	La communication des documents à partir de magasins distants ; exploitation de de rayonnages fixes et mobiles ; l'amélioration du service aux usagers.
2013 (11-12 septembre)	Londres/Swindon/Oxford - Imperial College (Londres) - Bodleian libraries repository (Swindon) - Weston Library (Oxford)	15 agents	La conservation partagée des périodiques imprimés (dimension nationale) ; l'implantation des espaces de stockage dans une Bibliothèque de dépôt ; organisation du travail et gestion des espaces.
2014 (6-7 février)	Lille - SCD de l'Université de Lille 3 Charles de Gaulle	15 agents	Participation à 3 ateliers thématiques : - Gestion des magasins de conservation - Conservation partagée - Prêt entre bibliothèques

¹⁸ <http://www.liscom.org/dynamicsList.php#papers> [consulté le 27 février 2015]

¹⁹ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid80646/journees-dirbuist-2014.html> [consulté le 27 février 2015]

Alors que les voyages d'études organisés jusqu'en 2013 mettaient l'accent sur les visites de bibliothèques autour d'un ou de plusieurs thèmes relevant des centres d'intérêt du CTLes et répondant à des problématiques particulières destinées à nourrir la réflexion des équipes en interne, à partir de 2014, l'accent est mis sur l'organisation d'ateliers pratiques.

C'est ainsi qu'à l'occasion du voyage d'études organisé du 6 au 7 février 2014, le CTLes a souhaité modifier le format du programme en ciblant la visite sur un établissement unique et en privilégiant les échanges entre les agents au sein d'ateliers.

Le choix s'est porté sur le Service commun de la documentation de l'Université de Lille 3 – Charles de Gaulle ; établissement ayant manifesté un intérêt pour rejoindre le dispositif du plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle.

L'établissement qui a accueilli quinze agents du CTLes a organisé trois ateliers thématiques :

- Gestion des magasins de conservation ;
- Conservation partagée ;
- Prêt entre bibliothèques.

Les échanges entre les personnels ont été particulièrement nourris et ont donné lieu à une restitution écrite²⁰.

En septembre 2015, le CTLes a programmé un voyage d'étude à l'Université de Poitiers. Le format du programme est identique à celui réalisé en 2014 avec l'organisation d'ateliers thématiques auxquels participeront les personnels des deux établissements.

6.3 Journées professionnelles du CTLes

Les journées professionnelles organisées par le CTLes en juin 2014 ont eu pour thème la place des collections dans les bibliothèques. Le fil conducteur de ces journées dont l'intitulé exact était : « *Quelles collections pour quelles bibliothèques ? Accessibilité, valorisation et conservation* » celui des services que les bibliothèques doivent proposer.

Le point de vue des bibliothèques de dépôt a été exprimé à travers trois interventions : celle du Center for Research Libraries de Chicago, celle de la bibliothèque de dépôt de Finlande et celle du CTLes.

Le bilan détaillé de cette manifestation fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour du présent Conseil d'administration.

L'organisation des 6^{es} journées professionnelles du CTLes fait partie des objectifs fixés pour l'année 2015. Cette manifestation aura comme thématique le prêt entre bibliothèques ; un sujet au centre de l'actualité dans le cadre de la réflexion sur la fourniture des services à la recherche.

²⁰ <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2014/06/journee-scd-lille-3-ctles/> [consulté le 18 février 2015]

II. LES MOYENS

Avec un effectif constant depuis 2008, l'établissement a pu faire face à une montée en charge de ses activités depuis ces 6 dernières années.

La gestion courante de l'établissement se complexifie avec l'accroissement du nombre de conventions qui lient le CTLe à la BnF.

Le travail de rattachement rétrospectif des biens physiques à des biens comptables se poursuit, mais nécessite une forte mobilisation du service.

En corollaire, le CTLe a poursuivi tout au long de l'année 2014 la politique de formation active, amorcée en 2012, dont l'objectif est de renforcer la professionnalisation des équipes à travers l'acquisition de savoirs techniques et généralistes. Un effort important a été fourni sur les formations relatives à l'hygiène et à la sécurité.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31 décembre 2014).

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Corps	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou de stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 2 et 5 Postes budgétaires et ressources propres
Conservateurs généraux	1	1	0	0	0	1	1
Conservateurs	1	1	0	0	0	1	1
Bibliothécaires	1	1	0	0	0	1	1
Ingénieurs d'études	1	1	0	0	0	1	1
Attachés d'administration de l'État	1	1	0	0	0	1	1
BIBAS	6	6	0	0	0	5,5	6
SAENES	1	1	0	0	0	1	1
Magasiniers principaux	1	0	1	0	0	1	1
Magasiniers des bibliothèques	6	6	0	1	0	6,8	7
Adjoints techniques	3	2	1	0	0	3	3
ADJAENES	2	2	0	0	0	2	2
Total	24	22	2	1	0	24,3	25

Au 31 décembre 2014, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 25 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges.

1.1 Les personnels titulaires

1.1.1 Dans la filière des bibliothèques et des ITARF

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 21 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (18 postes sur site et 2 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 1 ingénieur d'études ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 6 magasiniers des bibliothèques ;
- 2 adjoints techniques de recherche et de formation.

Un adjoint technique de recherche et de formation (ATRF), lauréat du concours de bibliothécaire assistant spécialisé (BIBAS), a été nommé, au 1^{er} septembre 2014, au Service commun de la documentation de l'Université Paris 1 – Paris Sorbonne.

À la même date, une bibliothécaire assistante spécialisée (BIBAS) a été nommée dans l'établissement sur un poste vacant depuis le 1^{er} septembre 2013, suite à une mutation à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6. L'agent est resté en poste 9 ans au CTLes.

À ces personnels travaillant sur le site de Bussy Saint Georges, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série (à Paris) ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines (à Charenton).

1.1.2 Dans la filière administrative

Au 31 décembre 2014, l'établissement recense dans la filière administrative, 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'Etat ;
- 1 secrétaire administratif (SAENES) ;
- 2 adjoints administratifs principaux (ADJAENES).

Le poste de secrétaire administratif a été pourvu depuis le 1^{er} septembre 2014 par un adjoint d'administratif, en poste dans l'établissement depuis le 1^{er} septembre 2010, qui a été lauréat du concours de SAENES en 2014.

Les deux postes d'adjoints administratifs sont pourvus par des agents qui ont rejoint l'établissement en septembre 2014.

1.2 Les personnels contractuels sur postes vacants

Au 31 décembre 2014, le CTLes compte 2 agents contractuels de catégorie C employés sur des postes de titulaires vacants :

- 1 magasinier des bibliothèques ;
- 1 adjoint technique de recherche et formation.

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des agents qui ont été recrutés sur des postes budgétaires vacants tout au long de l'année 2014.

NOM – PRENOM	GRADE	QUOTITE	PERIODE
BUDGET ÉTAT			
ARTIGNY Jérôme	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/02 au 31/12/14
BENAYM Georgina	Bibliothécaire assistant spécialisée	100 %	Du 01/07 au 31/12/14
CLERC Réjane	SAENES	100 %	Du 01/01 au 31/08/14

1.3 Les personnels sur budget propre

Le CTLes compte au 31 décembre 2014, 1 agent recruté sur budget propre :

- 1 agent de catégorie C (à plein temps).

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des agents qui ont été recrutés sur budget propre au cours de l'année 2014.

NOM – PRENOM	GRADE	QUOTITE	PERIODE
BUDGET PROPRE			
BARON Aurélie	Bibliothécaire assistant spécialisé	100 %	Du 01/01 au 20/12/14
CAZIN Cyril	Ingénieur d'études	100 %	Du 01/01 au 30/06/14
GERVAISE Aurélie	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/12/14

1.4 Les promotions des agents de l'établissement

En 2014, un magasinier de deuxième classe a été promu en première classe.

2. Le budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLes.

3. L'activité du service des affaires budgétaires et comptables

Sous l'autorité du gestionnaire de l'établissement, le périmètre d'action du service s'articule autour de trois domaines prioritaires : l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

Le personnel du service a été entièrement renouvelé suite à la nomination d'un adjoint administratif stagiaire sur un poste vacant depuis le 1^{er} septembre 2013, et au recrutement, dans le cadre d'une mutation, d'un deuxième adjoint administratif.

Trois autres points seront développés dans cette partie ; ils concernent la gestion des stocks, le suivi de l'inventaire et le contrôle interne comptable.

3.1 L'exécution des dépenses

Le délai de paiement des factures est inférieur à trente jours, hormis durant la période correspondant aux vacances d'été. L'agent comptable qui exerce ses fonctions par adjonction de service, à raison d'une présence dans l'établissement d'une demi-journée par semaine, traite en moyenne 20 mandats par semaine.

Le nombre de mandats émis est en baisse : 680 mandats en 2014 contre 723 en 2013. Cette baisse ne traduit aucunement une diminution du nombre des factures traitées, mais plutôt le souci de regrouper sur un seul mandat les dépenses liées aux charges de personnel ou les factures d'un même fournisseur.

Les rejets qui ont porté sur 6 mandats demeurent limités et leur nombre est stable par rapport à l'exercice 2013.

Les mandats en charges à payer émis en 2014 sont en baisse par rapport à 2013 (20 contre 34). Leur montant, est en nette diminution par rapport à l'exercice précédent puisqu'il représente en 2014 la somme de 15 528€ contre 199 598€ en 2013.

En effet, contrairement à 2013, les factures émises par la BnF au deuxième semestre, au titre des charges communes et des frais de gestion, ont été reçues avant la 31 décembre de l'exercice en cours. Elles ont donc été payées sur l'exercice 2014 sans recourir à la procédure charges à payer. Ces factures s'élevaient à 145 484,95€ pour les charges communes et à 12 000€ pour les frais de gestion.

3.2 L'émission des titres de recettes

Au cours de l'exercice considéré, le service a émis 1 087 titres de recettes contre 1 148 en 2013.

Il convient de souligner que seul 1 titre de recettes a été rejeté en 2014 contre 8 en 2013.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de titres de recettes émis pour chaque compte en 2013 et en 2014.

Nature des titres	Comptes	Exercice 2013	Exercice 2014	Différence
Subventions Etat	741	13	13	+0
Location d'espaces	708	175	35	-140
Prêt entre bibliothèques (PEB)	706	870	955	+85
Journées professionnelles	778	71	67	-4
Divers	748, 758, 771, 777, 78	19	17	-2
Total		1 148	1 087	-61

La diminution du nombre de titres émis en 2014 par rapport par rapport à 2013 s'explique principalement par la baisse du nombre de titres relatifs aux locations d'espace (-140 titres).

En effet, les sommes dues par un établissement ont été regroupées sur une seule facture et ont donné lieu à l'émission d'un titre par facture. Jusqu'en 2013, une facturation était établie pour chaque versement. Cette pratique conduisait le CTLe à éditer, jusqu'en 2013, plusieurs factures pour un même établissement.

3.3 La gestion courante de l'établissement

Depuis 2012, l'action du service porte, sur la gestion de l'immobilier, le suivi des contrats, la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire. En 2014, le service a poursuivi le travail entrepris dans le cadre du contrôle interne comptable.

3.3.1 La gestion de l'immobilier

Ce point s'inscrit dans le cadre des relations que le CTLe entretient avec la BnF pour la gestion des bâtiments remis en dotation et qui sont notamment formalisées par une convention pour la répartition des charges. Ces échanges ont lieu au sein d'une instance dénommée Comité de gestion qui se réunit chaque année à deux reprises, et dont les comptes rendus sont communiqués à la tutelle ainsi qu'au Président du CA.

Au cours des réunions, qui se sont tenues les 14 février et 25 septembre 2014, les principaux points qui ont été abordés sont les suivants :

- Examen des diverses conventions, parmi lesquelles les conventions de groupement de commandes que les deux établissements ont conclues pour des opérations particulières ;
- Avancement des travaux d'extension du CTLe ;
- Occupation du parc industriel par les gens du voyage.

En ce qui concerne la répartition des charges communes à l'immeuble, celle-ci est actuellement régie par une convention qui couvre la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Cette convention payable semestriellement, à terme échu, a donné lieu pour l'exercice 2014, à trois règlements à la BnF. Deux de ces paiements concernent les provisions pour charges, le troisième concerne les frais de gestion.

Deux autres factures ont été payées sur l'exercice 2014 :

- La régularisation des charges pour l'exercice 2012 d'un montant de 14 581,38€ ;

- La régularisation des charges de l'exercice 2013 d'un montant de 32 890,41 €.

Le CTLes et la BnF sont également liés par des conventions de groupement de commandes conclues pour quatre opérations particulières :

- Le remplacement du système de sécurité incendie ;
- Le remplacement des groupes frigorifiques ;
- La sécurisation des terrasses ;
- Le remplacement d'un permutateur électrique.

3.3.1.1 Le remplacement du système de sécurité incendie

Cette opération est couverte par deux conventions.

La première convention a été conclue en mai 2009. Elle porte sur les missions de maîtrise d'œuvre, d'études, de suivi et de contrôle des travaux. Cette convention sera soldée en 2015 après réception du décompte général définitif.

La deuxième convention a été conclue en décembre 2010. Elle porte sur les travaux de remplacement du système de sécurité incendie. Elle a fait l'objet d'un avenant qui a été signé au mois de novembre 2013. Cette convention a été soldée en 2014 après réception du décompte général définitif des travaux pour un montant de 204 646,39€.

3.3.1.2 Le remplacement des groupes frigorifiques

Cette deuxième opération qui porte sur le remplacement des groupes frigorifiques a fait l'objet de deux conventions de groupement de commandes conclues en décembre 2012.

La première convention porte sur les missions d'études, de maîtrise d'œuvre, de suivi et de contrôle des travaux.

La deuxième convention porte sur remplacement du matériel.

Ces deux conventions ont été soldées en 2014 pour les montants respectifs de 23 920,00€ pour la première et de 127 107,11€ pour la deuxième.

3.3.1.3 La sécurisation des terrasses

Afin de satisfaire aux exigences réglementaires relatives à la sécurité des personnes amenées à travailler sur le toit des bâtiments du Centre technique du livre de Bussy-Saint-Georges, la BnF a fait réaliser, dans le courant de l'année 2013, des travaux de sécurisation qui se sont traduits par la pose de parapets sur les toits.

Une convention de groupement de commande, signée le 29 novembre 2013, a été conclue entre la BnF et le CTLes pour la répartition du montant des travaux. La part du CTLes s'est élevée à 13 700,90€ et a été réglée sur l'année 2014.

3.3.1.4 Le remplacement d'un permutateur électrique

Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement sur le site de Bussy-Saint-Georges, la BnF a fait procéder au changement de deux permutateurs électriques, situés dans les postes de livraison de l'énergie électrique.

Une convention de groupement de commande, signée le 29 novembre 2013, a été conclue entre la BnF et le CTLes pour la répartition du coût de l'opération. La part du CTLes, correspondant à 50% de l'opération globale, s'est élevée à 8 460,88€ et a été réglée sur l'exercice 2014.

Le détail des paiements effectués pendant l'année 2014 figure dans le tableau ci-après.

Conventions	Montant Total TTC	Payé sur exercices antérieurs	Dû au 1 ^{er} janvier 2014	Payé en 2014	Reste dû hors révision des prix	Nombre de mandats
Travaux SSI	204 646,39€	197 244,63€	7 401,76€	7 401,76€	0,00€	1 mandat
Maîtrise d'œuvre SSI	36 304,84€	27 933,61€	8 371,23€	7 356,40€	1 014,83€	4 mandats
Travaux groupes froid	127 107,11€	120 637,36€	6 463,75€	6 463,75€	0,00€	1 mandat
Maîtrise d'œuvre groupes froid	23 920,00€	23 723,84€	196,16€	200,00€	0,00€	1 mandat
Sécurisation des terrasses	13 700,90€	0,00€	13 700,90€	13 700,90€	0,00€	1 mandat
Changement permutateur électrique	8 460,88€	0,00€	8 460,88€	8 460,88€	0,00€	1 mandat

3.3.2 Le suivi des contrats et les marchés

La gestion et le suivi des contrats et conventions ont porté sur 19 contrats avec différentes entreprises et 11 conventions avec des organismes divers. Ces derniers sont listés ci-dessous :

- ABES (2 conventions) ;
- BnF (7 conventions) ;
- Centre de ressources informatiques de l'Université de Marne-la-Vallée (1 convention) ;
- SCORE Restaurant inter-entreprises (1 convention).

Trois nouveaux marchés ont été conclus pendant l'année 2014. Il s'agit en premier lieu du marché relatif à la refonte, à la maintenance et à l'hébergement du site internet du CTLes. Le second marché est relatif au tournage d'un film qui sera projeté en mode accéléré et qui porte sur la construction des deux nouveaux bâtiments. Enfin, le troisième marché porte sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une connexion haut débit (internet, téléphonie).

Après appel d'offre, le marché relatif au site web a été confié aux sociétés *AMBIKA et ZEDRIMTIM*. Le marché pour la réalisation du film en mode « *time lapse* » a été confié à la société *DEVISUBOX*. Pour ces deux marchés, les premiers appels d'offres ont été déclarés infructueux en raison d'insuffisances dans les dossiers des candidats, ce qui a entraîné une seconde procédure d'appel d'offres.

La société *C-ISOP* a été retenue, dans le cadre d'un appel d'offres, pour l'exécution du marché d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une connexion haut débit.

Par ailleurs, l'établissement a procédé au renouvellement du marché de nettoyage de ses locaux pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Après appel d'offre, ce marché a été attribué au groupe *LABRENNE*.

Pour l'ensemble de ces marchés, les agents de plusieurs services ont été associés à la fois à la rédaction des cahiers des charges, au dépouillement des offres, ainsi qu'à la sélection des entreprises.

La BnF et le CTLes ont conclu, le 14 octobre 2014, une « convention-cadre » pour la réalisation de travaux relatifs à l'installation d'une vanne de barrage et à l'obstruction des puisards. Ces travaux sont rendus nécessaires par la construction de l'extension du centre. Le coût prévisionnel de ces travaux est à la charge du CTLes et s'élève à 31 968,67€.

La liste des contrats, conventions et marchés en cours est diffusée à l'ensemble des membres du Conseil d'administration dans le cadre des documents qui sont soumis à leur examen.

Pour mémoire, le marché conclu en novembre 2013, avec la société *TOYOTA*, pour l'acquisition d'un chariot préparateur de commande a été exécuté avec 103 jours de retard, la livraison du matériel ayant été effectuée au mois de juillet 2014 alors qu'elle était prévue au début du mois d'avril 2014.

Le retard de livraison du matériel a donné lieu à l'application de pénalités qui ont été déduites de la facture due à la société *TOYOTA* pour un montant de 15 450€.

3.3.3 La gestion des stocks

Depuis 2011, l'établissement comptabilise trois types de biens :

- conteneurs de conservation ;
- enveloppes-bulles ;
- cartons d'archives.

La variation des stocks est calculée à partir de l'existant constaté au 1^{er} janvier et de l'existant constaté au 31 décembre de l'année 2014.

Désignation des produits			Au 1 ^{er} janvier 2014			Au 31 décembre 2014				
			Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Variation	Imputation
Boîtes polypropylène										
Format	Type	Usage								
In-4°	Scratch	Cession	3 000	6,41€	19 230,00€	2 033	6,41€	13 031,53€	- 6 198,47€	602281
In-8°	Scratch	Cession	4 600	4,76€	21 896,00€	2 013	4,76€	9 581,89€	-12 314,12€	602281
In-4°	Couvercle	Dépôt	3 380	5,38€	18 184,40€	3 353	5,38€	18 039,14€	- 145,26€	602281
In-8°	Couvercle	Dépôt	1 484	4,50€	6 678,00€	3 855	4,51€	17 386,05€	+10 708,05€	602281
In-16°	Couvercle	Dépôt	1 640	5,41 €	8 872,40€	1 750	5,41€	9 467,50€	+595,10€	602281
Total boîtes polypropylène			14 104		74 860,80€	13 004		67 506,10€	- 7 354,70€	
Pochettes à bulles										
240*275 mm/215*265 mm			300	0,47€	141,00€	311	0,47€	146,17€	+5,17€	602283
290*370 mm/290*370 mm			200	0,32€	64,00€	155	0,32€	49,60€	-14,40€	602283
320*455 mm			50	0,47€	23,50€	2620	0,47€	123,14€	+99,64€	602283
Total pochettes à bulles			550		228,50€	728		318,91€	90,41€	
Boîtes « ARMIC »										
Boîtes « ARMIC »			1 480	2,73€	4 040,40€	1 480	2,73€	4 040,40€	+0€	602282
Total boîtes « ARMIC »			1 480		4 040,40€			4 040,40€	+0€	
Valeur des stocks					79 129,70€			71 865,41€	- 7 264,29€	

La valeur des stocks au 31 décembre 2014 est de 71 865,41€ contre 79 129,70€ au 1^{er} janvier 2014, soit une diminution de 7 264,29€.

3.3.4 Le suivi de l'inventaire

Les achats de biens immobilisés en 2014 ont donné lieu à leur inscription dans le logiciel d'inventaire comptable de l'établissement et ont été déclinés en biens physiques, y compris les immobilisations incorporelles, avec attribution d'un numéro d'inventaire.

Cela concerne vingt-quatre biens comptables, déclinés en trente biens physiques, pour un montant de 180 392€.

Les sorties de l'inventaire comptable, autorisées par le Conseil d'administration lors de sa séance du 28 novembre 2014, portent sur huit biens comptables comprenant dix-huit biens physiques rattachés, pour un montant de 26 081,83€.

L'opération de rattachement rétrospectif des biens physiques aux biens comptables s'est poursuivie. Au 31 décembre 2014, douze biens comptables n'avaient toujours pas de bien physique rattaché. Leur nombre était de dix-sept au 31 décembre 2013.

3.4 Mise en place d'un plan d'action pluriannuel dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier

Une première ébauche du contrôle interne comptable avait été présentée au Conseil d'administration le 9 novembre 2011.

Le document faisait apparaître trois types de risques, et indiquait les mesures prises pour les prévenir. Le document analysait les risques induits dans le cadre des processus « marchés et convention », « chaîne des recettes » et « recettes ».

Les documents enrichis accompagnés d'une cartographie des risques et d'un plan d'action actualisé ont été présentés au Conseil d'administration du 25 mars 2013.

Les administrateurs ont pris connaissance lors du Conseil d'administration du 28 mars 2014 des documents suivants :

- Le tableau des applications budgétaires et comptables ;
- Le tableau récapitulatif des droits ouverts pour chaque utilisateur ;
- L'organigramme fonctionnel du service des affaires budgétaires.

L'enquête annuelle sur le niveau de déploiement du CIC dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur a été renseignée au mois de novembre 2014.

L'échelle de maturité des risques du processus rémunération sur budget propre a été communiquée à cette occasion à la Direction des affaires financières du ministère.

Il reste à diffuser en interne, auprès des agents du service des affaires budgétaires, la cartographie des risques et le plan d'action destinés à réduire les risques qui ont été présentés au Conseil d'administration.

La diffusion de ces documents devra être accompagnée des fiches de procédure synthétisant les principales dispositions du décret GBCP du 7 novembre 2012, dans le domaine des recettes et des dépenses, ainsi que les principales dispositions de l'instruction comptable M9-1 qui sont applicables au CTLeS.

3.5 Bilan 2014 et objectifs 2015

Le bilan est tout particulièrement satisfaisant dans le domaine du traitement des recettes avec l'émission, sur l'exercice 2014, des factures annuelles de location d'espace et de PEB, pour les prestations relatives à la première quinzaine de décembre. En effet, ces prestations étaient jusqu'ici émises en janvier sur le nouvel exercice.

Il conviendra en 2015 d'identifier les douze biens comptables qui n'ont pas de bien physique rattaché et qui sont des biens acquis avant 2005.

Dans le domaine du contrôle interne comptable, le paramétrage du logiciel budgétaire WIN-M9 doit être amélioré afin de définir de manière claire les droits des agents qui l'utilisent.

Les objectifs qui sont fixés au service pour l'année 2014 s'articulent autour de deux axes :

- L'achèvement des opérations consistant à rapprocher l'inventaire comptable de l'inventaire physique ;
- Le passage en comptabilité « GBCP » qui s'appliquera au budget de l'exercice 2016, conformément aux dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

4. La formation des personnels

En 2014, 68 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation professionnelle pour un total de 132 jours contre 81 agents pour un total de 172 jours en 2013. Sur l'exercice considéré, le nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent est de 5,24 contre 6,62 en 2013.

Le nombre de jours de formation professionnelle par agent est en moyenne de 5,67 pour la catégorie A, de 5,43 pour la catégorie B et de 4,92 pour la catégorie C.

En 2014, le CTLes mis l'accent sur les formations qui relèvent du domaine de l'*hygiène et de la sécurité* en programmant quatre formations qui répondent pour certaines aux exigences de la réglementation en vigueur et pour d'autres aux besoins spécifiques de l'établissement. Au total ce sont 26 agents qui ont suivi des formations dans ce domaine.

Les formations qui relèvent du domaine de la *connaissance de l'univers professionnel*, tout comme celles qui concernent la *préparation aux concours* ont concerné respectivement 33 et 4 stagiaires.

Trois formations (*Anglais, Excel, Mener les entretiens professionnels*) ne rentrent dans aucune des catégories citées ci-dessus et elles concernent 5 agents.

Les dépenses de formation inscrites au budget 2014 étaient d'un montant de 17 820€ et les dépenses réalisées représentent 16 905€.

Si l'on compare le budget alloué aux actions de formation en 2014 avec celui qui était alloué aux mêmes actions en 2013, on constate une baisse de près de 10 000€. L'année 2013, qui rappelons-le avait été caractérisée par un montant de dépenses de 25 118€, avait été marquée par la nécessité d'organiser des formations qui n'avaient pas été initialement programmées et qui pour certaines se sont révélées onéreuses (formation au catalogage sur site, formation à l'outil PMB, formations aux outils budgétaires et comptables).

4.1.1. Les formations concernant l'hygiène et de la sécurité

Les formations organisées dans le domaine hygiène et sécurité sont au nombre de 6 et se divisent en 4 thématiques :

- La conduite des engins de levage, en raison de l'acquisition d'une nouvelle nacelle autoportée qui a entraîné un fort besoin de formation pour tous les agents amenés à l'utiliser (13 agents). Une formation a aussi été organisée pour la conduite du chariot frontal (4 agents) ;

- la sécurité autoroutière pour laquelle le CTLes a poursuivi sa campagne de prévention des risques liés à la conduite commencée en 2013 (2 agents). Cette formation, proposée aux agents amenés à conduire les véhicules professionnels du CTLes dans le cadre des livraisons de documents, sera reconduite en 2015.
- La sécurité des personnes, avec l'organisation d'une formation sauveteur secouriste du travail (6 agents).
- La formation continue de l'agent de prévention, avec cette année une formation sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (1 agent).

4.1.2. Les formations concernant la connaissance de l'univers professionnel

En termes de nombre de formations, on constate que les formations qui relèvent du domaine de *la connaissance de l'univers professionnel* sont les plus nombreuses (13 au total). Elles portent à la fois sur la bibliothéconomie et sur les techniques administratives, budgétaires et comptables.

On note à ce propos l'émergence d'une demande de formation sur le thème spécifique de la communication. Cette thématique qui ne peut pas être entièrement considérée comme relevant du domaine précédemment cité, permet aux agents de suivre des formations sur des sujets divers tels que la réalisation de posters pour les manifestations professionnelles, ou la production de contenus en ligne.

La transmission des connaissances, à l'ensemble de l'équipe, par les collègues qui ont suivi ces formations est encouragée par la direction du centre.

4.1.3. Les formations concernant la préparation aux concours

Cette année, 3 agents ont bénéficié d'une formation pour la préparation aux concours :

- Préparation à l'écrit du concours de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) commencée en 2013 ;
- Préparation à l'oral du concours de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) ;
- Préparation à l'oral du concours de bibliothécaire assistant spécialisé (BIBAS);
- Préparation à l'écrit du concours de BIBAS classe supérieure (formation suivie par correspondance, hors temps de travail à l'exception d'un aménagement horaire pour les devoirs sur table).

4.2. L'utilisation du droit individuel à la formation (DIF)

En 2014, quatre agents ont fait valoir leur droit individuel à la formation.

Deux d'entre eux ont mobilisé leur DIF pour des préparations au concours :

- pour la préparation à l'écrit du concours de SAENES (42 heures ont été mobilisées en 2014 sur un total de 54 heures réparties sur 2013 et 2014) ;
- pour la préparation à l'oral du concours de BIBAS (24 heures).

Les deux derniers ont mobilisé leur DIF pour des préparations diverses :

- pour un stage dans le cadre d'une formation bibliothécaire/documentaliste (20 heures) ;

- pour un stage d'anglais (15 heures).

4.3. Les formations post recrutement

En ce qui concerne la formation initiale, deux agents ont suivi la formation post recrutement des BIBAS en 2014 (année 2013-2014) pour une durée de 20 jours. Un agent est inscrit à cette même formation au titre de l'année 2014-2015.

5. L'informatique

5.1 Le parc informatique du CTLes

Les agents du CTLes ont à leur disposition 39 ordinateurs, dont 6 ordinateurs portables, et 21 imprimantes. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 6 ordinateurs de bureau, 2 ordinateurs portables, 2 imprimantes réseau et un onduleur ont été acquis au cours de l'année afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage. Le renouvellement du parc informatique s'effectue chaque année par le remplacement des ordinateurs les plus anciens²¹. En 2014, six ordinateurs de bureau, deux ordinateurs portables, deux imprimantes réseau et un onduleur ont été acquis afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

La migration de Windows XP vers Windows 7, amorcée en 2012 a été menée à terme courant 2014.

5.2 L'accès aux réseaux téléphonique et internet

La convention liant le CTLes au Centre de ressources informatiques de l'Université Paris-Est Marne-le-Vallée arrivant à échéance au 31 décembre 2014, une nouvelle convention, pour une durée d'un an et renouvelable trois fois, a été signée avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2015.

Son contenu prévoit désormais la fourniture d'un système de sauvegarde externalisé des données du CTLes dans les locaux de l'Université de Marne-la-Vallée.

Au cours du dernier trimestre 2014, le CTLes a fait appel à un prestataire extérieur pour réaliser un audit et participer à l'élaboration du cahier des charges qui permettra de sélectionner une entreprise chargée de proposer une solution basée sur la fibre optique.

La fibre optique permettra de bénéficier d'un débit internet plus important que les 2 Mb/s actuels. Elle permettra par ailleurs une externalisation de la gestion du système de téléphonie qui est actuellement assurée en partie par la BnF.

5.3 L'adaptation du logiciel budgétaire et comptable à de nouveaux besoins

L'adaptation du module facturation pour l'édition des factures liées à la location des espaces linéaires n'a pu être réalisée par le prestataire. En effet, ce dernier a pris du retard sur la mise en conformité du logiciel de gestion budgétaire avec le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). La réalisation de ces prestations est repoussée à 2015.

5.4 Les outils de gestion des collections

Le système intégré de gestion d'archives (SIGA) et le système de gestion de bibliothèque (SIGB) ainsi que la plate-forme de travail collaboratif utilisée dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France, tous trois

²¹ La liste des ordinateurs qui composent le parc de l'établissement est donnée en annexe 6.

développés à partir du progiciel Flora commercialisé par la société *EVER TEAM*, sont toujours sous maintenance et aucun incident n'a été constaté au cours de l'année.

Ces outils, acquis lors d'un marché passé en 2007, répondent toujours aux besoins de l'établissement, en dépit de certaines lenteurs, notamment en ce qui concerne la partie SIGA de Flora.

Mais la partie OPAC de Flora s'avère aujourd'hui insuffisante au même titre que la plateforme de travail collaboratif, qui est inadaptée pour la gestion de plusieurs plans de conservation partagée.

Un groupe de travail devra déterminer, courant 2015, les améliorations à apporter pour permettre une mise en valeur des fonds du CTLes et faciliter la collecte des indicateurs statistiques relatifs aux plans de conservation partagée.

Le CTLes a poursuivi l'enrichissement des fonctionnalités de *la Base de gestion des états de collection des périodiques* développée sous le logiciel PMB. L'outil a été déployé dans un environnement de production le 27 novembre 2014. La solution retenue comporte un hébergement et une maintenance assurés par le prestataire *PMB Services*.

De nouveaux paramétrages seront demandés en 2015 afin d'optimiser la gestion de plusieurs plans de conservation simultanément et d'améliorer l'ergonomie.

5.5 La refonte du site web du CTLes

Le projet de refonte du site web identifié comme un axe prioritaire dans le dernier rapport d'activité a été mené à bien en 2014.

Après avoir réalisé en interne un audit du site web existant, le marché a été attribué le 26 mai 2014 au groupement de sociétés *AMBIKA* et *ZEDRIMTIM*.

La mise en ligne du site a eu lieu le 23 septembre 2014. La nouvelle version du site internet est en totale conformité avec les standards actuels du web en termes de graphisme, d'ergonomie, d'accessibilité, mais aussi de technologie et de fonctionnalités. L'image plus dynamique, et les performances de l'outil en adéquation avec les besoins actuels en termes de communication numérique, font du site web une véritable vitrine de l'établissement.

Une première analyse des statistiques de fréquentation du site internet confirme que l'évolution de celui-ci répond bien aux usages d'aujourd'hui : la consultation nomade (mobile, tablette), le choix des fonctionnalités mises en place sur le site (espace personnel, actualités...) font du nouveau site un outil totalement adapté.

Les visiteurs y trouvent facilement les informations qu'ils recherchent, et les documents proposés en consultation répondent à la demande. Les interactions possibles sur le site favorisent la fidélisation du visiteur.

Le site poursuit son évolution, avec l'enrichissement de son contenu, de sa mise en page, et la création de nouvelles rubriques. La version anglaise du site prévue pour 2015 sera une étape importante de son évolution tout comme la mise en place de la newsletter.

6. Les échanges dans le cadre de la construction du nouveau silo

L'année 2014 a vu le démarrage du chantier de travaux de construction ; celui-ci a été effectif et formalisé à l'occasion de la réunion de lancement des travaux le 28 octobre 2014, l'ensemble du marché ayant été notifié le 10 octobre 2014 respectivement à l'entreprise SICRA pour le lot n°1 pour les travaux « tous corps d'état » et à l'entreprise SAMODEF-FORSTER pour les lots n°2 à 4 pour les mobiliers (rayonnages fixes, denses de simple hauteur et de double hauteur).

Pour mémoire, le calendrier prévisionnel, mis à jour à la fin de l'année 2013 fixait la notification du marché de travaux en avril 2014.

Les offres reçues en février 2014 ont mis en évidence une offre nettement inférieure à l'estimation du maître d'œuvre.

Avant d'attribuer le marché à ce groupement, l'EPAURIF a établi des vérifications et nourri de nombreux échanges avec la maîtrise d'œuvre. Cela a induit un délai certain dans la notification et le démarrage effectif du chantier.

La livraison du bâtiment est donc maintenant prévue pour avril 2016.

Le CTLes a participé activement à l'analyse des offres concernant les mobiliers ainsi qu'à l'élaboration du programme concernant la signalétique du nouvel équipement.

Un point mensuel d'information est donné par l'EPAURIF aussi bien au CTLes qu'à la BNF concernant l'avancée du chantier.

L'établissement continue sa campagne de communication autour de la construction de son nouvel équipement. Le projet, tant du point de vue architectural que bibliothéconomique, a fait l'objet d'une présentation lors des 5^{es} journées professionnelles du CTLes.

La réalisation d'un film projeté en accéléré a été confiée à l'entreprise *DEVISUBOX* dans l'objectif de préserver la mémoire de ce chantier et d'en faire la promotion en interne et lors de différentes manifestations tant à l'échelon national qu'international. Entre temps, des photos alimentent quotidiennement le site internet du CTLes.

Un point dédié à la construction de l'extension du bâtiment est inscrit à l'ordre du jour du présent CA.

III. LES ORIENTATIONS POUR 2015

Les orientations pour l'année 2015, s'inscrivent dans les nouvelles missions qui ont été confiées au CTLes par le décret n° 2014-320 du 10 mars 2014. Elles visent aussi à finaliser la réalisation des objectifs fixés à l'établissement lors Conseil d'administration du 28 mars 2012.

Ces objectifs se déclinent autour de deux axes prioritaires : la valorisation des collections et la valorisation de l'établissement. En préambule, il importe toutefois de signaler trois actions qui s'inscrivent en marge de ces deux axes et qui ont été évoquées dans les pages qui précèdent.

Il s'agit en tout premier lieu de la mise en place d'une connexion internet haut débit qui permettra de transférer des fichiers lourds, d'interconnecter les sites distants, de procéder à la sauvegarde externalisée des fichiers et de passer à la téléphonie sur IP. Cette technologie permettra de réduire les temps de réponse en interne lors du travail dans les différents catalogues et facilitera les connexions distantes aux outils hébergés par le CTLes, en particulier à la plateforme de travail collaboratif. Le passage à l'internet haut débit est prévu pour le dernier trimestre de l'année 2015.

Il s'agit en second lieu de l'accompagnement des projets d'installation des collections de bibliothèques qu'il s'agisse de faciliter le retour de collections en dépôt ou en stockage provisoire dans les établissements qui en sont propriétaires (Université de Marne-la-Vallée), de faciliter la transformation de stockages provisoires en dépôts ou en cessions (Ecole nationale des Chartes), ou enfin, de permettre d'accueillir des versements importants en termes de volumétrie (INHA, Campus Condorcet).

1. La valorisation des collections

La mise en place d'une charte documentaire pour les documents cédés au CTLes est l'un des objectifs à moyen terme qui ont été fixés au CTLes lors du Conseil d'administration du 28 mars 2012. Il s'agit d'un élément majeur dans le dispositif de valorisation des collections qui a vocation à être complété par l'amélioration du dispositif dédié à la conservation partagée.

Au-delà de ces deux actions, il convient d'ajouter deux objectifs supplémentaires qui viennent compléter ce dispositif de valorisation des collections : le lancement du chantier de signalement rétrospectif des thèses et l'amélioration de l'offre de prêt.

1.1. La mise en place d'une charte documentaire

Durant l'année 2014, une grille a été élaborée afin de mettre en avant des critères objectifs de sélection de documents concernant les collections accueillies en cession.

La grille a été conçue à partir des modèles issus des plans de développement des collections tels que *Conspectus*, comportant des notations allant de 0 à 5 (5 étant le niveau d'excellence) et à partir de critères tirés de *l'Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires* tels que le niveau universitaire (LMD) et les langues de publication.

L'accent a délibérément porté sur la problématique de la conservation des documents papier qui sont concernés par des plans de conservation partagée, mais également sur la

conservation des exemplaires sur support papier dans le cadre d'abonnements à des bouquets de collections numériques (Science Direct, Wiley).

Cette grille a été soumise à différents partenaires du CTLes qui ont été choisis, soit en fonction de leur activité en termes de dépôt, cession et demandes de communication de documents, soit en raison de projet de réorganisation documentaire.

Le dialogue avec d'autres organismes documentaires doit se poursuivre au cours de l'année 2015 afin de valider cette grille et d'aboutir à la rédaction d'un document de référence fixant la politique documentaire de l'établissement.

Ce chantier a pour objectif la rédaction d'un document de référence fixant la politique générale de l'orientation de l'établissement quant au développement des collections qui lui sont cédées. Les réunions de travail organisées en interne en 2013 vont permettre d'amorcer le dialogue avec les partenaires institutionnels et la tutelle et devraient donner lieu à la présentation d'un document aux administrateurs du CTLes à l'occasion du deuxième CA de l'année 2014.

1.2. L'inscription de l'établissement dans le dispositif CollEx

Le CTLes est inscrit au sein du dispositif CollEx, comme opérateur du MENESR ayant vocation à améliorer les services à la recherche. Opérateur pour le prêt entre bibliothèques et participant à BSN 8, le CTLes offre un service de prêt distant performant permettant de communiquer dans Paris des documents originaux en 24 heures, du lundi au vendredi. Une réflexion sur la fourniture de documents de substitution devrait aboutir en 2015 à enrichir et diversifier l'offre existante.

Il semblerait approprié que le CTLes puisse être associé aux réflexions sur la numérisation, afin d'étudier les moyens de mise à disposition des fonds libres de droits qu'il possède dans le cadre de campagnes de numérisation.

La participation à ces segments, qu'elle soit effective ou souhaitée, doit permettre au CTLes de participer pleinement à terme au fonctionnement du dispositif CollEx.

La conservation partagée des collections imprimées, domaine dans lequel le CTLes a acquis une certaine expertise, est très certainement l'une des facettes du dispositif CollEx. À ce titre, l'inscription du CTLes dans CollEx pourrait se traduire par la création d'un groupe de travail qu'il animerait au sein de cette instance.

C'est en effet au sein de cette instance que pourront être définies les grandes orientations des plans de conservation partagée.

1.3. L'amélioration du dispositif dédié à la conservation partagée

L'outil dédié au signalement des états de collection est consultable à partir du site web du CTLes sans nécessiter d'identifiant. Des améliorations ergonomiques interviendront dans le courant de l'année 2015 notamment en ce qui concerne l'affichage des résultats et les raccourcis de recherche.

Au cours de l'année 2015, les agents du CTLes devront acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les paramétrages de base et administrer le système. L'objectif est d'accroître la réactivité face aux demandes émanant du réseau.

Enfin, les données relatives au Plan de conservation partagée des périodiques de médecine actuellement exploitées sous File-Maker, devraient être basculées dans PMB au cours du deuxième semestre de l'année 2015. Cette opération permettra la mise à jour automatique des états de collections grâce à une extraction des données à partir du SUDOC.

1.4. Le signalement des thèses de médecine

Un fonds important de thèses étrangères de médecine a été cédé au CTLes (date du premier versement 1997) par la BIU Santé.

Le fonds représente 171 565 volumes qui couvrent une période chronologique large allant de 1663 à 1989.

À l'intérieur de ce fonds, le segment des thèses francophones représente 11 713 volumes, soit près de 7 % du fonds.

Le signalement dans le catalogue local, et à fortiori dans le SUDOC, est inexistant. Toutefois des listes sommaires ont été établies par la BIUSanté.

Une partie de ce fonds est par ailleurs décrit par des fiches catalographiques, mais de façon très lacunaire, et seulement pour une période chronologique allant de 1952 à 1983.

L'objectif est de préparer un dossier en vue de s'inscrire dans le prochain appel à projets coordonné par l'ABES pour l'obtention d'un financement permettant de réaliser le catalogue rétrospectif de ces documents.

La candidature du CTLes devrait parvenir à l'ABES dans le courant du dernier trimestre 2015.

À terme, et après évaluation, une opération de numérisation de certains segments pourrait être envisagée.

1.5. L'amélioration et la diversification de l'offre de prêt

Les prêts consentis aux établissements à partir du 1^{er} janvier 2015 entrent dans le nouveau dispositif des relances automatiques mis en place par l'établissement. Après 30 jours de prêt, si le document n'a pas été retourné au CTLes, une première relance est adressée par voie électronique à l'établissement emprunteur. Les deuxièmes et troisièmes relances sont aussi envoyées par voie électronique tous les trente jours. En cas de non-retour du document après l'envoi de la 3^e relance, le CTLes adressera un courrier postal à l'établissement emprunteur. Cette procédure vise à assurer un suivi rigoureux des prêts et à réduire les délais d'indisponibilité des documents.

En 2014, le CTLes a communiqué 21 361 documents. Parmi ces documents, 19 965 ont été communiqués aux bibliothèques qui en sont les propriétaires (dont 9 269 à la BIS). Cette communication distante est à distinguer du prêt entre bibliothèques proprement dit, qui consiste à communiquer à des bibliothèques des documents qui ne leur appartiennent pas. Au titre du prêt entre bibliothèques *stricto sensu*, le CTLes a fourni 64 documents à des bibliothèques parisiennes qui ont des collections au CTLes, mais qui ne sont pas propriétaires des documents communiqués, et 9 documents à des bibliothèques qui n'ont aucun fonds au CTLes.

Par ailleurs toujours dans le cadre du PEB « traditionnel », le CTLes a communiqué 1 259 documents à 241 bibliothèques en région et 73 documents à des bibliothèques étrangères.

Le CTLes communique aujourd'hui uniquement des documents originaux. Il ne photocopie ni ne numérise les articles de périodiques.

Deux propositions complémentaires pour l'amélioration et la diversification de l'offre de prêt sont soumises à l'examen des administrateurs.

La première consiste à évaluer le nombre d'articles de périodiques (ceux qui sont libres de droits) qui pourraient être fournis par voie numérique. En fonction du résultat obtenu,

l'établissement pourrait envisager d'acquérir un scanner et adopter une plateforme de transmission de documents sécurisée à l'instar de ce qui est fait à la BIU Santé.

L'envoi de documents numérisés réduirait les délais de fourniture auprès des établissements en région. Le Conseil d'administration serait appelé, le cas échéant, à se prononcer sur l'adoption d'une tarification pour ce service.

La seconde proposition, vise à développer les demandes émanant des bibliothèques étrangères sur les fonds appartenant au CTLes.

Elle consiste à adhérer au dispositif de prêt entre bibliothèques d'OCLC (*WorldShare ILL*) et permettra de rendre disponible à un niveau mondial près de 340 000 documents appartenant à l'établissement qui sont recensés dans le catalogue FLORA ainsi que dans le catalogue WORLDCAT.

Le dispositif permet en outre de bénéficier du service *ILL Fee Management* qui réduit les opérations comptables et administratives puisque l'établissement reçoit un état mensuel détaillé des recettes générées par le prêt. Les relances sont établies par OCLC et les produits sont directement versés sur le compte de l'établissement.

Le coût annuel de ce service serait de 3 000€ TTC. Il s'agit d'un coût forfaitaire qui couvre jusqu'à deux mille transactions.

2. La valorisation de l'établissement et l'amélioration de sa communication institutionnelle

2.1 Les films promotionnels comme outils de communication

Dans le cadre de la présentation de ses activités lors des visites sur site ou dans le cadre de participation à des manifestations extérieures, le CTLes souhaite présenter ses missions et ses services sous la forme de films d'animation en 3D, comme cela a déjà été le cas par le passé. Ces réalisations qui seront aussi disponibles sur le site internet de l'établissement viendront compléter le film projeté en accéléré qui retracera la construction des deux nouveaux bâtiments. La réalisation de ces outils de communication nécessite la prise en charge de sa formation par le CTLes.

2.2. La mise en ligne du site internet en version anglaise

À l'instar de nombreuses bibliothèques de dépôt européennes, dont celle de Kuopio en Finlande²², le site du CTLes proposera ses pages institutionnelles en français et en anglais. L'objectif est de mettre, à la disposition de la communauté internationale, des informations ciblées et utiles sur l'établissement, son organisation, sa stratégie et ses expertises. Il s'agit d'une nécessité dès lors que le CTLes joue, depuis plusieurs années, un rôle actif au sein d'instances professionnelles internationales (IFLA, LIBER).

2.3. La création de la *newsletter* du CTLes

Le projet initié en 2014 se poursuit avec notamment, l'adaptation de l'identité visuelle du site internet à la mise en page de la *newsletter* ainsi que la recherche d'un service de diffusion. Les contenus seront en deux langues, français et anglais.

Preuve d'un besoin réel de la part de nos partenaires, l'établissement a enregistré d'ores et déjà plus de 30 inscriptions à ce média alors que le premier numéro ne paraîtra qu'en juin 2015. La périodicité de la *newsletter* sera bimensuelle.

²² <http://www.varastokirjasto.fi/en/>

2.4 Les Journées professionnelles

Pour la 6^{ème} année consécutive, le CTLes organisera, les 17 et 18 juin prochains, une manifestation professionnelle dont le thème en 2015 portera sur le prêt entre bibliothèques. L'intitulé proposé pour ces journées est le suivant : « *Le prêt entre bibliothèques : entre rationalisation et nouveaux défis* ».

Le projet de réactivation du PEB en Île-de-France, ainsi que les travaux qui sont menés dans le cadre de BSN 8, en particulier sur la fourniture payante des documents qui sont sous droits, placent cette thématique au cœur de notre actualité professionnelle.

La présentation détaillée de cette manifestation, qui contribue au rayonnement du CTLes à un niveau national, fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour du présent CA.

2.5 Le voyage d'études

Le voyage d'études, programmé pour le 11 septembre 2015, aura lieu à Poitiers. Le format choisi est une journée d'études organisée conjointement avec le Service commun de la documentation de l'Université de Poitiers, est articulée autour de deux ateliers thématiques : la fourniture des documents dans le cadre du prêt entre bibliothèques et la conservation partagée.

La restitution des différents ateliers donnera lieu à la rédaction d'un document écrit qui sera publié sur le site web du CTLes.

2.6 La participation à des manifestations professionnelles en France et à l'étranger

Le CTLes sera présent aux Journées de l'ABES qui se tiendront les 27 et 28 mai prochain à Montpellier. Un espace d'exposition sera loué pour y présenter la *Base de gestion des périodiques* développée par PMB.

Cette manifestation sera suivie de la Journée SUDOC-PS qui est une manifestation animée par les équipes de l'ABES et à laquelle le CTLes est invité à intervenir sur des sujets en lien avec le développement des plans de conservation partagée. Le public de cette manifestation est composé de l'ensemble des correspondants SUDOC-PS.

L'établissement interviendra par ailleurs lors de deux journées d'études organisées par des centres régionaux SUDOC-PS :

- La Journée professionnelle du Plan de conservation partagée des périodiques en Bretagne, organisée par le Centre régional du SUDOC-PS pour la Bretagne et l'Agence régionale Livre et Lecture en Bretagne, qui se tiendra à Quimper le 9 avril 2015.
- La Journée d'études du réseau SUDOC-PS de la Région Poitou Charentes qui aura pour thème : « Du dépôt légal à la conservation partagée des périodiques » et qui se tiendra à Poitiers le 23 juin 2015.

Depuis 2012, le CTLes intervient dans des manifestations professionnelles qui se tiennent à l'étranger. À travers ces communications, le centre vise à renforcer son positionnement dans le paysage international des bibliothèques.

En 2015, le directeur et la directrice adjointe de l'établissement interviendront conjointement dans le cadre des 5^{es} Journées des bibliothèques de dépôt, manifestation organisée par la bibliothèque nationale de dépôt de Finlande à Kuopio les 21 et 22 mai 2015. Le thème retenu pour cette manifestation est : « *Aligning commercial and public document repositories to facilitate free and sustainable information* ». L'intervention qui sera proposée mettra l'accent sur les nouvelles missions du CTLes (conservation partagée à un niveau national, participation au dispositif CollEx). Ce sera aussi l'occasion de

proposer aux directeurs de bibliothèques, dont les missions sont semblables à celles du CTLes, de créer une association européenne de bibliothèques de dépôt.

L'établissement participera à la 44^e Conférence annuelle de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) qui se tiendra à Londres du 24 au 26 juin 2015. Aucune communication n'est prévue, mais la thématique retenue s'inscrit dans les préoccupations du CTLes notamment en ce qui concerne la fourniture des documents. En effet, il sera traité entre autres de la question de la diffusion de l'information scientifique et technique, et de l'utilisation des ressources scientifiques (données numériques, open access, publications imprimées).

Pour mémoire, le CTLes n'a pas assisté aux travaux de la 43^e conférence qui s'est tenue à Riga en 2014 car le programme semblait éloigné des préoccupations de l'établissement.

La directrice adjointe du CTLes, membre élue du *Comité permanent Construction des bibliothèques et équipement*, de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA) se rendra au cours du premier semestre 2015 à un séminaire de travail à Barcelone. Ce séminaire a pour objectif, entre autres, de préparer les interventions du comité au 81^e Congrès mondial de l'IFLA qui se tiendra du 15 au 21 août 2015 au Cap (Afrique du Sud).

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Les versements réalisés au CTLes au titre des dépôts

- Liste des cessions réalisées du 10 juillet 1997 au 31 décembre 2014 p. 50

Annexe 2, Les collections au CTLes

- Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2014 p. 61
- Liste des 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes p. 61
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2014 : répartition par statuts p. 62
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2014 : répartition par types de documents p. 62

Annexe 3, Les transferts de collections

- Liste des transferts prévus entre janvier 2015 et juillet 2015 p. 63

Annexe 4, La communication des documents

- Évolution des communications depuis 1999 p. 64
- Comparatif des communications 2012/2013 : chiffres mensuels p. 64
- Progression des communications : 2012/2013 : chiffres annuels p. 65
- Répartition des communications entre le fonds général et le fonds Sorbonne p. 65
- Communications en 2013 par supports p. 65
- Communications par domaines thématiques tous supports confondus p. 66
- Communications par types de support et par domaines p. 66
- Communications 2013 par fonds d'origine p. 67

Annexe 5, La conservation partagée

- Compte rendu du Comité de pilotage PCMed. du 10 septembre 2014 p. 68
- État d'avancement des listes du PcMed. au 31 décembre 2014 p. 77
- Récapitulatif des transferts réalisés dans le cadre du PcMed. en 2014 p. 78

Annexe 5, Parc informatique du CTLes

- Tableau recensant les ordinateurs du CTLes au 31 décembre 2014 p. 80

Annexe 1 : Liste des cessions réalisées entre le 10 juillet 1997 et le 31 décembre 2014

Établissement versant	Type de document	Année de versement	Mètres linéaires versés	Mètres linéaires conservés	Mètres linéaires éliminés
BISorbonne	Périodiques	1997	528,58	528,58	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	1998	261,82	261,82	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	1998	28,88	28,88	0,00
Bibliothèque Sainte-Genève	Périodiques	1998	480,00	388,74	91,26
BISorbonne	Périodiques	1998	173,66	173,66	0,00
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	1999	63,00	37,24	25,76
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	1999	857,00	726,94	130,06
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Périodiques	1999	303,24	90,50	212,74
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	1999	41,80	41,80	0,00
BISorbonne	Périodiques	1999	178,98	178,98	0,00
Bibliothèque administrative de la ville de Paris	Périodiques	2000	19,76	19,76	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2000	68,18	50,16	18,02
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	2000	55,10	55,10	0,00
Bibliothèque du Collège de France	Périodiques	2000	107,00	52,06	54,94
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2000	322,62	322,62	0,00
Bibliothèque Sainte-Genève	Périodiques	2000	103,00	36,48	66,52
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Monographies	2000	4,94	4,94	0,00
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Périodiques	2000	74,38	66,88	7,50
SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4	Périodiques	2000	8,50	2,28	6,22
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2000	399,60	399,38	0,22
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2000	22,42	22,42	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Thèses	2000	51,00	8,64	42,36
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2001	198,74	198,74	0,00
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Monographies	2001	97,90	21,66	76,24
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2001	231,90	166,06	65,84
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2001	13,68	13,68	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2001	8,74	8,74	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2001	19,38	19,38	0,00
Bibliothèque Sainte-Genève	Périodiques	2001	27,40	21,28	6,12
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2002	269,30	32,30	237,00
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Thèses	2002	341,50	221,48	120,02

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
BISorbonne	Périodiques	1997	528,58	528,58	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	1998	261,82	261,82	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	1998	28,88	28,88	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	1998	480,00	388,74	91,26
BISorbonne	Périodiques	1998	173,66	173,66	0,00
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	1999	63,00	37,24	25,76
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	1999	857,00	726,94	130,06
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Périodiques	1999	303,24	90,50	212,74
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	1999	41,80	41,80	0,00
BISorbonne	Périodiques	1999	178,98	178,98	0,00
Bibliothèque administrative de la ville de Paris	Périodiques	2000	19,76	19,76	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2000	68,18	50,16	18,02
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	2000	55,10	55,10	0,00
Bibliothèque du Collège de France	Périodiques	2000	107,00	52,06	54,94
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2000	322,62	322,62	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2000	103,00	36,48	66,52
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Monographies	2000	4,94	4,94	0,00
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Périodiques	2000	74,38	66,88	7,50
SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4	Périodiques	2000	8,50	2,28	6,22
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2000	399,60	399,38	0,22
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2000	22,42	22,42	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Thèses	2000	51,00	8,64	42,36
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2001	198,74	198,74	0,00
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Monographies	2001	97,90	21,66	76,24
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2001	231,90	166,06	65,84
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2001	13,68	13,68	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2001	8,74	8,74	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2001	19,38	19,38	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2001	27,40	21,28	6,12
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2002	269,30	32,30	237,00
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Thèses	2002	341,50	221,48	120,02

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
BISorbonne	Périodiques	1997	528,58	528,58	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	1998	261,82	261,82	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	1998	28,88	28,88	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	1998	480,00	388,74	91,26
BISorbonne	Périodiques	1998	173,66	173,66	0,00
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	1999	63,00	37,24	25,76
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	1999	857,00	726,94	130,06
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Périodiques	1999	303,24	90,50	212,74
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	1999	41,80	41,80	0,00
BISorbonne	Périodiques	1999	178,98	178,98	0,00
Bibliothèque administrative de la ville de Paris	Périodiques	2000	19,76	19,76	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2000	68,18	50,16	18,02
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	2000	55,10	55,10	0,00
Bibliothèque du Collège de France	Périodiques	2000	107,00	52,06	54,94
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2000	322,62	322,62	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2000	103,00	36,48	66,52
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Monographies	2000	4,94	4,94	0,00
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Périodiques	2000	74,38	66,88	7,50
SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4	Périodiques	2000	8,50	2,28	6,22
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2000	399,60	399,38	0,22
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2000	22,42	22,42	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Thèses	2000	51,00	8,64	42,36
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2001	198,74	198,74	0,00
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Monographies	2001	97,90	21,66	76,24
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2001	231,90	166,06	65,84
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2001	13,68	13,68	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2001	8,74	8,74	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2001	19,38	19,38	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2001	27,40	21,28	6,12
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2002	269,30	32,30	237,00
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Thèses	2002	341,50	221,48	120,02

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2002	330,22	330,22	0,00
Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	Périodiques	2002	11,02	11,02	0,00
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2002	449,00	230,28	218,72
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2002	56,05	4,18	51,87
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Thèses	2002	220,71	215,43	5,28
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Thèses	2002	550,00	550,00	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	2002	3 704,83	3 704,83	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Monographies	2002	3,42	3,42	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2002	0,38	0,38	0,00
BISorbonne	Périodiques	2002	33,02	24,40	8,62
BISorbonne	Thèses	2002	1 686,78	1 686,78	0,00
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)	Thèses	2002	192,60	142,33	50,27
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre d'études africaines	Thèses	2002	56,90	47,12	9,78
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Monographies	2002	53,00	40,66	12,34
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Monographies	2002	72,50	63,84	8,66
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Thèses	2002	192,58	192,58	0,00
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Périodiques	2002	168,64	60,80	107,84
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	Périodiques	2002	159,06	115,52	43,54
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	Thèses	2002	276,51	276,51	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2002	124,64	38,76	85,88
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Thèses	2002	396,42	396,42	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Institut des Hautes études d'Amérique latine (IHEAL)	Périodiques	2002	13,68	13,68	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2002	6,08	6,08	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Thèses	2002	8,64	8,64	0,00
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2003	166,60	72,96	93,64
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2003	56,95	12,16	44,79
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Monographies	2003	76,55	24,70	51,85
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2003	185,20	82,46	102,74
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2003	82,20	31,54	50,66
École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Monographies	2003	124,04	98,80	25,24

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) - Centre des mondes russe et turc	Périodiques	2003	53,96	53,96	0,00
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Périodiques	2003	244,30	56,62	187,68
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Monographies	2003	12,05	6,84	5,21
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2003	431,60	241,30	190,30
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Thèses	2003	57,60	41,25	16,35
Bibliothèque Agro-Paris-Tech	Périodiques	2004	377,70	47,88	329,82
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2004	146,30	34,58	111,72
Bibliothèque de l'Institut d'astrophysique de Paris (IAP)	Monographies	2004	4,18	4,18	0,00
Bibliothèque de l'Institut d'astrophysique de Paris (IAP)	Périodiques	2004	377,70	96,52	281,18
Bibliothèque de l'Institut de France	Monographies	2004	1,14	1,14	0,00
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2004	3,80	3,80	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Monographies	2004	4,18	4,18	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2004	62,35	41,04	21,31
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Monographies	2004	2,00	1,90	0,10
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2004	243,55	34,20	209,35
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Thèses	2004	92,05	92,05	0,00
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2004	66,10	0,38	65,72
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2004	13,30	13,30	0,00
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2004	82,10	56,24	25,86
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Thèses	2004	12,20	0,00	12,20
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2004	16,85	0,38	16,47
Dons divers en instace (1997-2004)	Monographies	2004	722,60	722,60	0,00
Dons divers en instace (1997-2004)	Périodiques	2004	2 651,70	2 651,70	0,00
Dons divers en instace (1997-2004)	Thèses	2004	206,10	206,10	0,00
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Monographies	2004	2,66	2,66	0,00
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Périodiques	2004	9,60	4,18	5,42
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Monographies	2004	9,50	9,50	0,00
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Périodiques	2004	51,50	0,00	51,50
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Monographies	2004	16,14	4,18	11,96
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Périodiques	2004	79,71	76,00	3,71

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
SCD de l'Université Paris-Descartes - Paris 5	Périodiques	2004	24,15	14,82	9,33
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Périodiques	2004	150,85	37,24	113,61
SCD de l'Université Paris-Est - Marne-la-Vallée	Périodiques	2004	34,80	15,20	19,60
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2004	85,60	49,32	36,28
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2005	48,00	0,00	48,00
Bibliothèque de l'École nationale d'Administration (ENA)	Monographies	2005	103,20	22,80	80,40
Bibliothèque de l'École nationale d'Administration (ENA)	Périodiques	2005	92,80	74,10	18,70
Bibliothèque de l'École Normale Supérieure (ENS) - Cachan	Monographies	2005	30,30	12,54	17,76
Bibliothèque de l'Institut national de Recherche Pédagogique (INRP)	Monographies	2005	90,96	4,56	86,40
Bibliothèque de l'Institut national de Recherche Pédagogique (INRP)	Périodiques	2005	30,20	20,14	10,06
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2005	34,90	32,30	2,60
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2005	126,90	55,48	71,42
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2005	222,80	87,02	135,78
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2005	10,64	10,64	0,00
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2005	94,62	94,62	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Monographies	2005	39,14	39,14	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2005	20,14	20,14	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2005	57,80	31,54	26,26
SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	Thèses	2005	221,60	106,07	115,53
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Monographies	2006	7,00	4,56	2,44
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2006	82,40	45,98	36,42
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Monographies	2006	4,18	4,18	0,00
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Périodiques	2006	50,54	50,54	0,00
Bibliothèque de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)	Périodiques	2006	24,97	24,70	0,27
Bibliothèque du Collège de France	Monographies	2006	11,78	11,78	0,00
Bibliothèque du Collège de France	Périodiques	2006	143,10	117,04	26,06
Bibliothèque du Collège de France	Thèses	2006	1,32	1,32	0,00
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2006	35,80	1,52	34,28
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2006	206,10	95,76	110,34
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Monographies	2006	11,70	5,70	6,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2006	132,24	132,24	0,00

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2006	2,65	0,38	2,27
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Monographies	2006	34,86	28,12	6,74
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Périodiques	2006	46,30	24,70	21,60
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Monographies	2006	34,20	3,42	30,78
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Périodiques	2006	108,50	58,52	49,98
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Thèses	2006	1,15	1,15	0,00
SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	Périodiques	2006	64,90	29,64	35,26
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Périodiques	2006	136,60	8,64	127,96
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Thèses	2006	54,98	54,98	0,00
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	Thèses	2006	23,05	23,05	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2006	326,40	176,32	150,08
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2006	2,28	2,28	0,00
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Périodiques	2007	14,44	14,44	0,00
Bibliothèque du Collège de France	Monographies	2007	7,98	7,98	0,00
Bibliothèque du Collège de France	Périodiques	2007	68,80	53,58	15,22
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2007	124,65	34,20	90,45
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2007	34,80	0,00	34,80
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2007	56,10	19,38	36,72
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Périodiques	2007	24,32	24,32	0,00
SCD de l'Université Paris-Descartes - Paris 5	Périodiques	2007	143,07	128,82	14,25
SCD de l'Université Paris-Descartes - Paris 5	Thèses	2007	139,45	139,45	0,00
SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	Périodiques	2007	138,10	33,44	104,66
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Périodiques	2007	31,54	31,54	0,00
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	Périodiques	2007	212,63	31,54	181,09
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2007	225,36	132,62	92,74
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Thèses	2007	475,34	475,34	0,00
Bibliothèque Agro-Paris-Tech	Périodiques	2008	79,81	10,64	69,17
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2008	117,42	6,84	110,58
Bibliothèque de l'INSEE	Périodiques	2008	155,70	93,10	62,60
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2008	47,50	0,76	46,74
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	Périodiques	2008	195,50	46,36	149,14
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2008	74,48	74,10	0,38

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Périodiques	2008	43,60	28,50	15,10
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2008	21,32	8,36	12,96
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2008	94,52	28,50	66,02
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2008	108,37	6,46	101,91
BISorbonne	Périodiques	2008	15,20	15,20	0,00
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Monographies	2008	1,14	1,14	0,00
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Périodiques	2008	53,78	11,78	42,00
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Périodiques	2008	7,42	5,32	2,10
SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	Périodiques	2008	133,40	56,62	76,78
SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	Périodiques	2008	61,90	27,36	34,54
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Périodiques	2008	26,98	3,42	23,56
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Monographies	2008	4,94	4,94	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2008	530,06	131,10	398,96
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2009	222,26	0,00	222,26
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Périodiques	2009	0,76	0,76	0,00
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2009	3,04	3,04	0,00
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2009	113,61	0,38	113,23
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2009	19,14	2,66	16,48
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2009	26,93	14,06	12,87
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2009	235,98	235,98	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	2009	340,00	340,00	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2009	135,60	68,02	67,58
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Thèses	2009	103,45	102,16	1,29
SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	Périodiques	2009	3,42	3,42	0,00
SCD de l'Université Paris-Dauphine - Paris 9	Périodiques	2009	192,85	56,24	136,61
SCD de l'Université Paris-Descartes - Paris 5	Monographies	2009	53,94	4,94	49,00
SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	Périodiques	2009	15,58	15,58	0,00
SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	Périodiques	2009	1,52	1,52	0,00
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	Périodiques	2009	64,49	8,74	55,75
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2009	8,36	8,36	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2009	77,03	63,84	13,19
SCD de l'Université Vincennes - Saint-Denis - Paris 8	Périodiques	2009	27,35	5,70	21,65

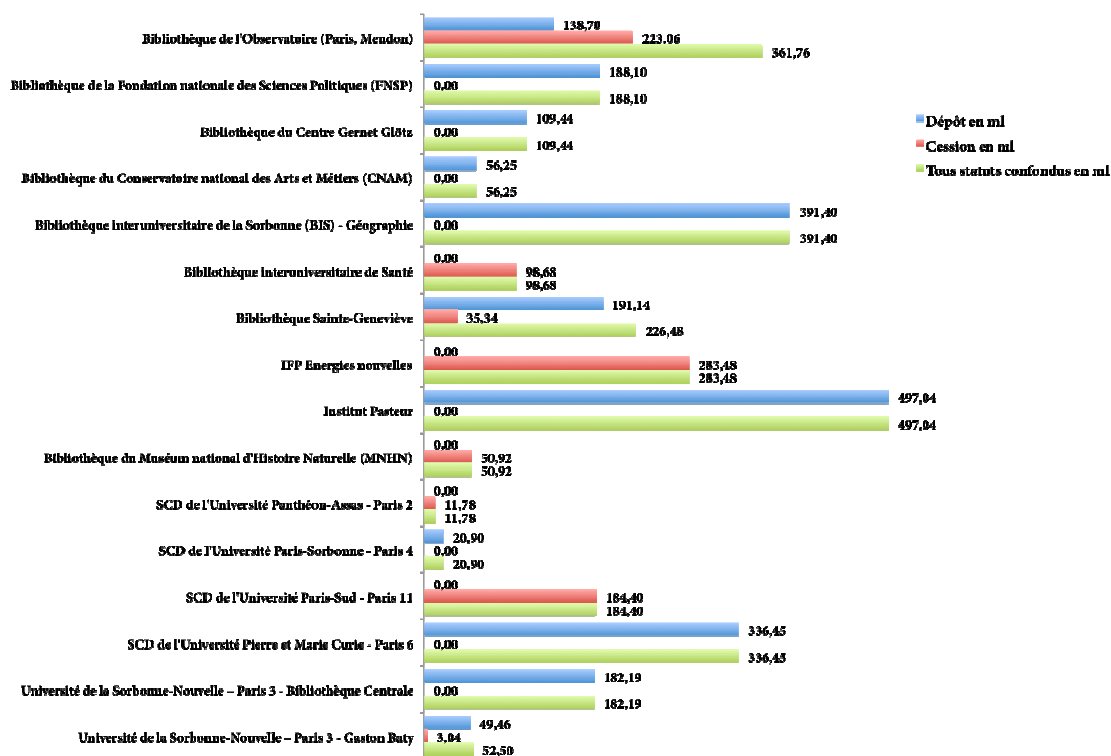
Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines	Périodiques	2009	3,80	3,80	0,00
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2010	12,16	6,08	6,08
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2010	2,28	2,28	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2010	3,42	3,42	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2010	171,38	120,46	50,92
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2010	69,16	63,46	5,70
Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Institut des Hautes études d'Amérique latine (IHEAL)	Périodiques	2010	31,16	31,16	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2010	156,94	156,94	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Thèses	2010	61,70	61,70	0,00
Bibliothèque de l'École nationale des Ponts (ENPC)	Périodiques	2011	32,30	29,64	2,66
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2011	58,90	58,90	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2011	44,84	44,84	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Thèses	2011	82,45	82,45	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2011	155,42	155,42	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	2011	61,70	61,70	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Monographies	2011	8,74	8,74	0,00
Bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Ulm	Périodiques	2011	583,30	582,54	0,76
ENSU	Périodiques	2011	109,44	109,44	0,00
SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4	Périodiques	2011	140,22	140,22	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2011	262,20	257,26	4,94
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Thèses	2011	10,28	10,28	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Institut des Hautes études d'Amérique latine (IHEAL)	Périodiques	2011	2,66	2,66	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2011	10,26	10,26	0,00
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Monographies	2012	17,86	17,86	0,00
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2012	221,92	221,92	0,00
Bibliothèque de l'Académie de médecine	Périodiques	2012	1,90	1,90	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Monographies	2012	5,32	5,32	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2012	57,00	57,00	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Thèses	2012	1,35	1,35	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Monographies	2012	5,32	5,32	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2012	192,66	189,62	3,04

Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	2012	57,50	57,50	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Monographies	2012	8,36	8,36	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2012	5,70	5,70	0,00
Bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Ulm	Monographies	2012	217,74	217,74	0,00
Bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Ulm	Périodiques	2012	255,36	251,56	3,80
Bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Ulm	Thèses	2012	77,55	77,55	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Monographies	2012	64,98	64,98	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2012	230,28	230,28	0,00
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Monographies	2013	5,70	5,32	0,38
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	Périodiques	2013	86,26	86,26	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2013	30,02	30,02	0,00
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2013	52,44	52,06	0,38
Bibliothèque du Musée de l'Homme	Périodiques	2013	26,98	26,98	0,00
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2013	54,72	54,72	0,00
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2013	26,22	26,22	0,00
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Thèses	2013	3,30	3,05	0,25
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Monographies	2013	45,60	45,60	0,00
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	Périodiques	2013	154,28	154,28	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Monographies	2013	0,38	0,38	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2013	33,44	33,44	0,00
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses	2013	122,95	122,95	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Monographies	2013	68,40	68,40	0,00
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2013	6,84	6,84	0,00
Bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Ulm	Périodiques	2013	108,30	106,40	1,90
SCD de l'Université Paris-Dauphine - Paris 9	Périodiques	2013	41,04	41,04	0,00
SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	Thèses	2013	6,65	6,65	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Monographies	2013	6,46	6,46	0,00
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Périodiques	2013	98,40	49,02	49,38
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Thèses	2013	11,24	11,24	0,00
Université de la Sorbonne-Nouvelle – SCD de Paris 3	Périodiques	2013	11,78	11,78	0,00
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Périodiques	2014	237,24	221,54	15,7
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	Thèses / mémoires	2014	1,52	1,52	0

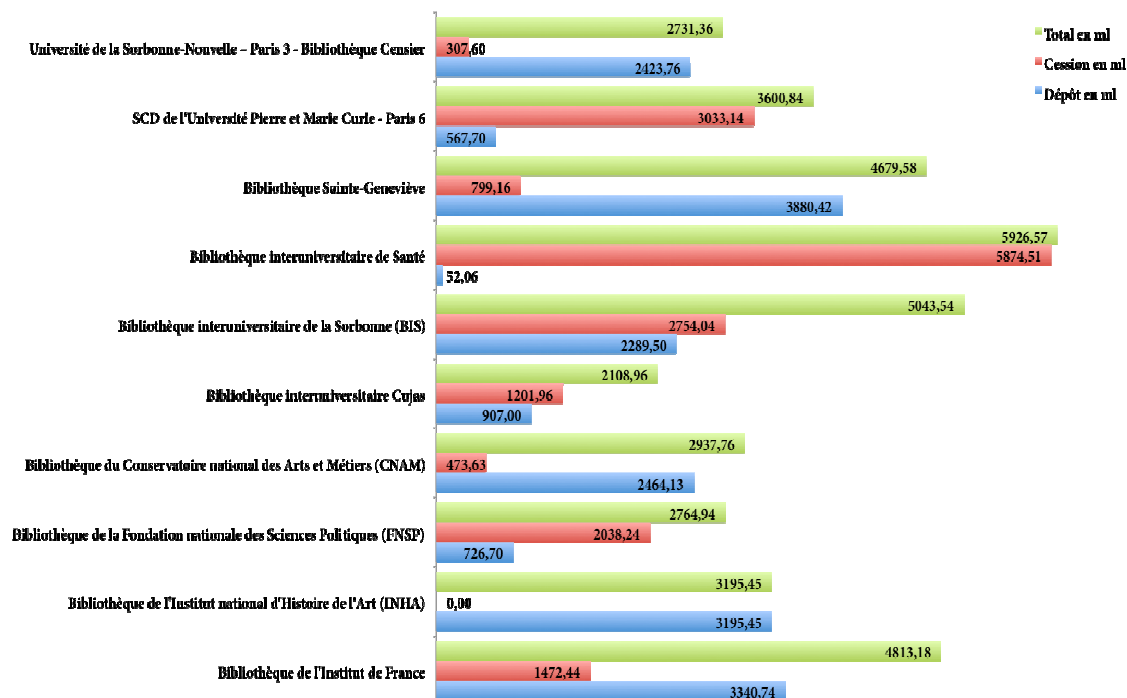
Etablissement versant	Type de document	Année de versement	MI versés	MI conservés	MI éliminés
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Périodiques	2014	45,43	44,08	1,35
Bibliothèque interuniversitaire de Santé	Thèses / mémoires	2014	54,6	54,6	0
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Périodiques	2014	52,04	25,84	26,2
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Monographies	2014	9,5	9,5	0
IFP Energies nouvelles	Périodiques	2014	284,73	283,48	1,25
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Périodiques	2014	38,38	38,38	0
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Monographies	2014	11,4	11,4	0
Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	Thèses / mémoires	2014	1,14	1,14	0
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	Périodiques	2014	11,78	11,78	0
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	Thèses / mémoires	2014	184,4	184,4	0
Université de la Sorbonne-Nouvelle – Paris 3 - Gaston Baty	Périodiques	2014	3,04	3,04	0
Total général des mètres linéaires cédés au CTLes entre 1997 et 2014			34 488,18	26 710,50	7 777,68

ANNEXE 2

Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2014

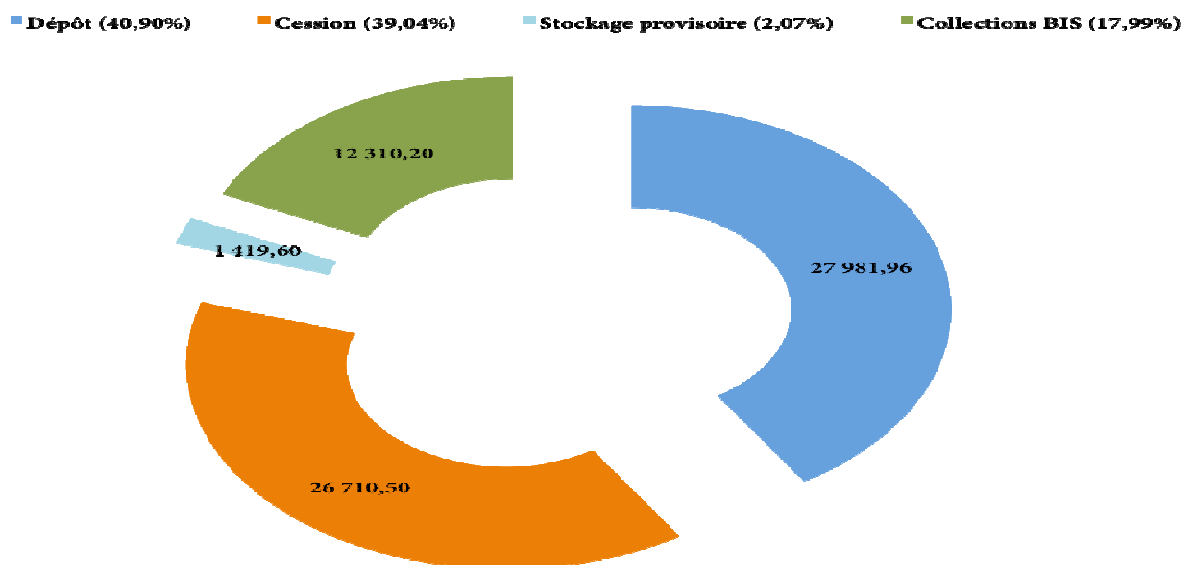


Les 10 établissements ayant le plus de collections au CTLe²³

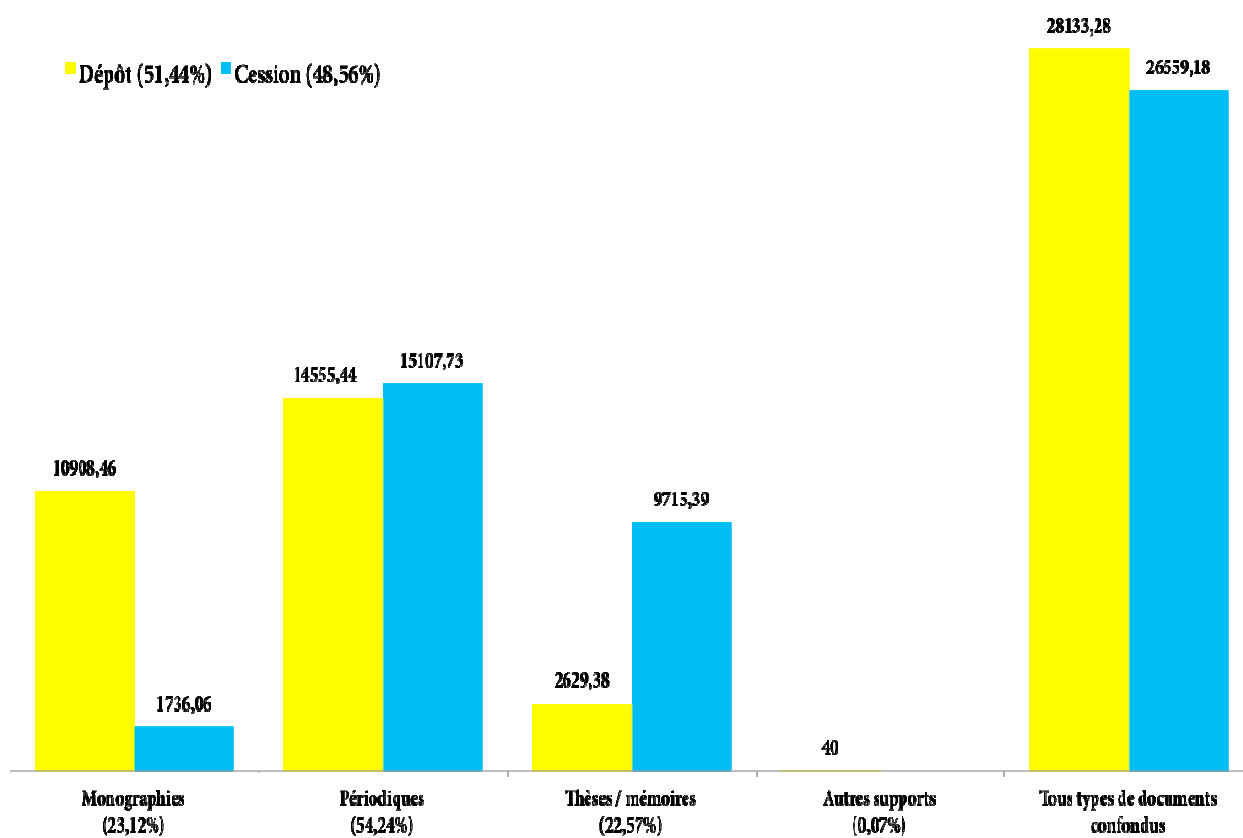


²³ Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne » concernent uniquement les fonds qui ont été transférés dans le cadre des transferts courants (hors transferts liés à la mise en sécurité du site Sorbonne).

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2014 : répartition par statuts



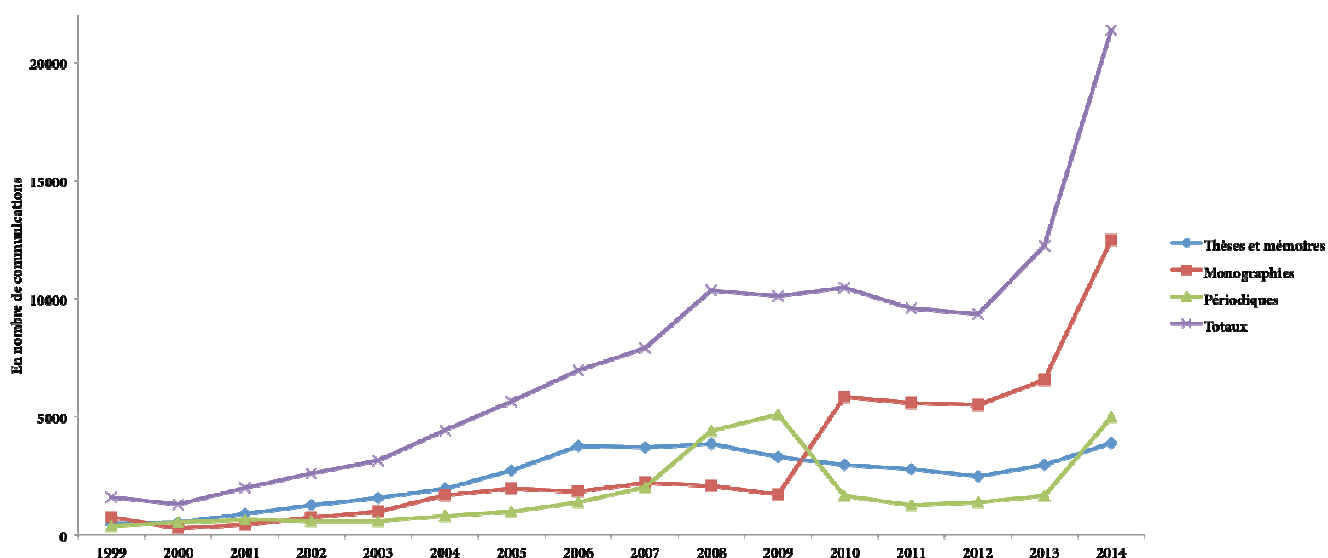
Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2014 : typologie des documents



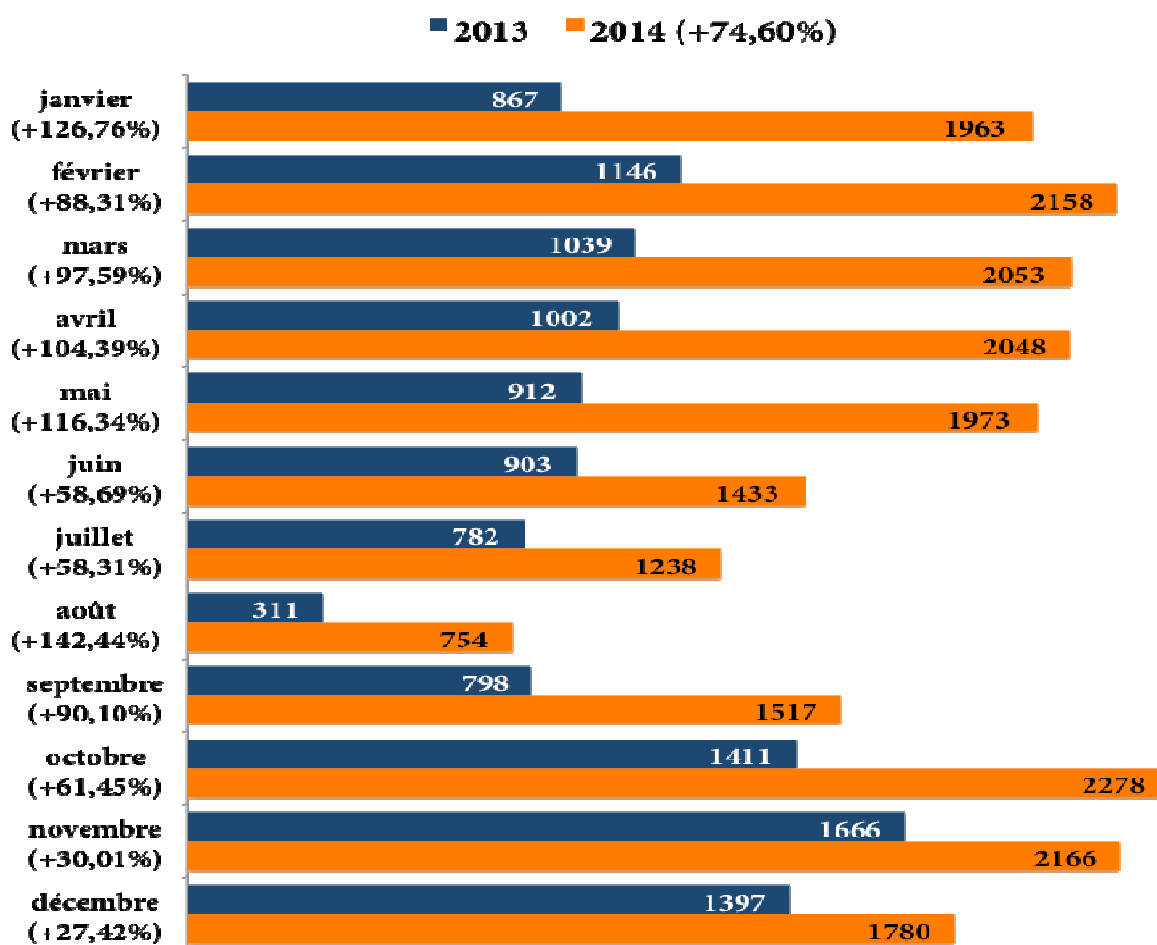
54 692,46 ml

ANNEXE 4

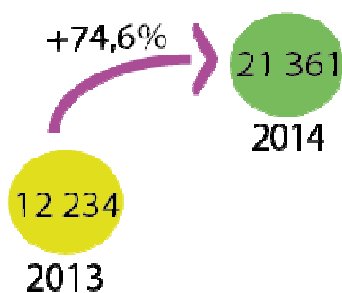
L'évolution des communications depuis 1999 :



Comparatif des communications 2013/2014 : chiffres mensuels

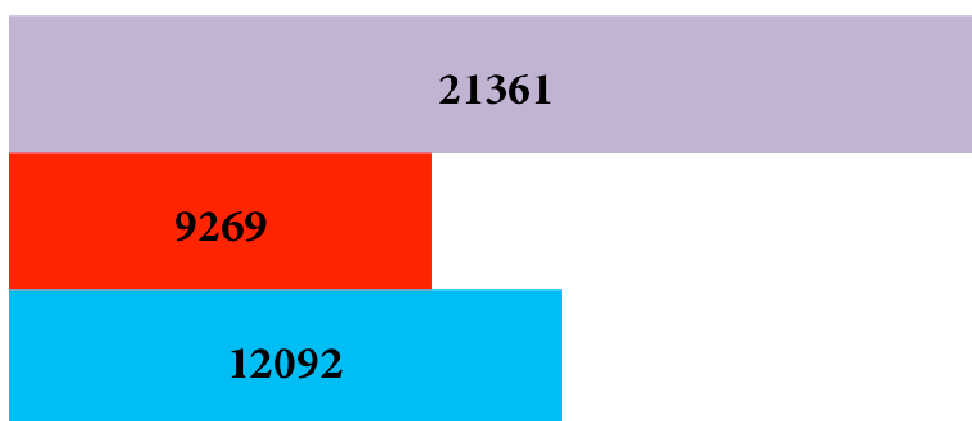


Progression des communications sur les exercices 2013 et 2014 : chiffres annuels

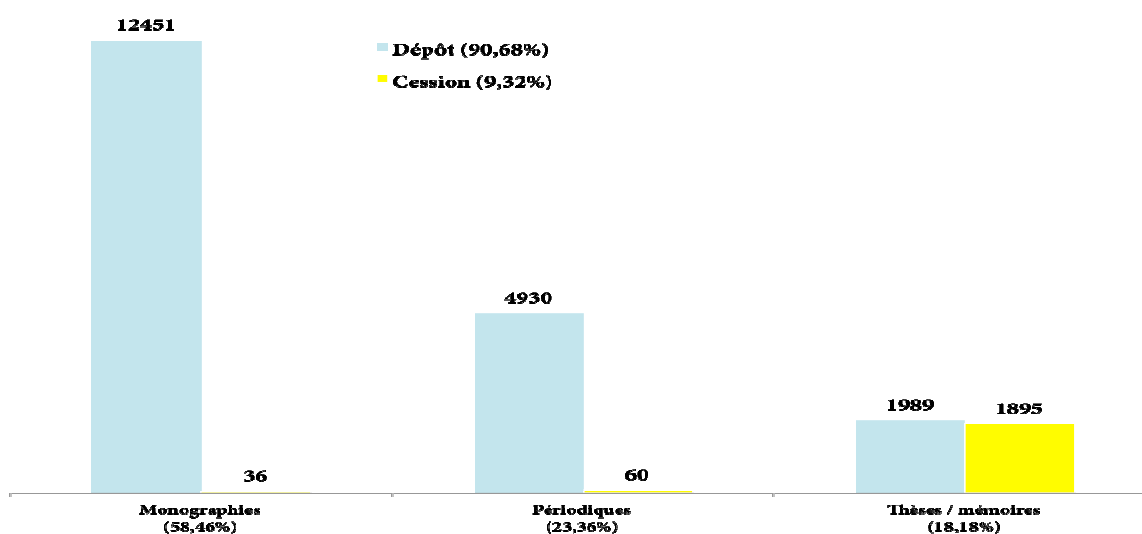


Répartition des communications entre fonds général et fonds Sorbonne

■ Total ■ Fonds BIS (43,39%) ■ Fonds CTLes (56,61%)

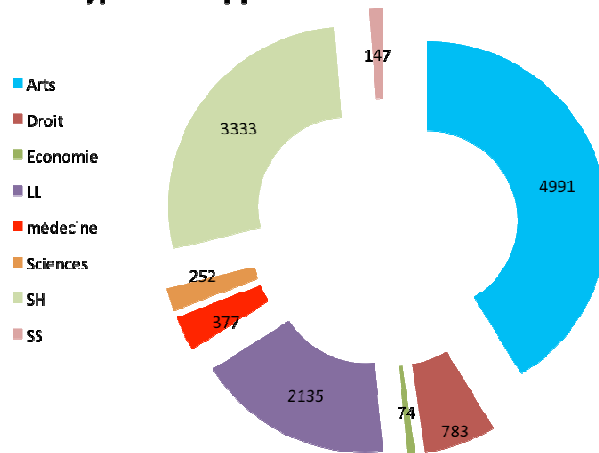


Les communications en 2014 par support



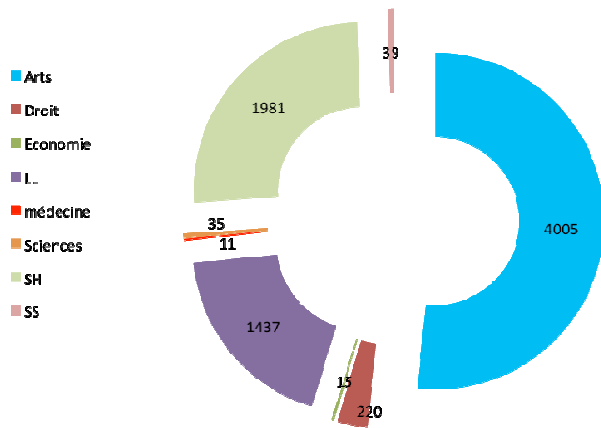
Les communications en 2014 par domaines thématiques

Tous types de support confondus

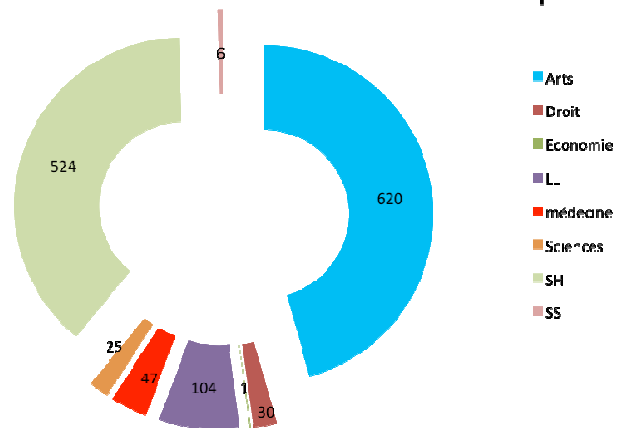


Les communications de documents en 2014 par type de support et par domaines

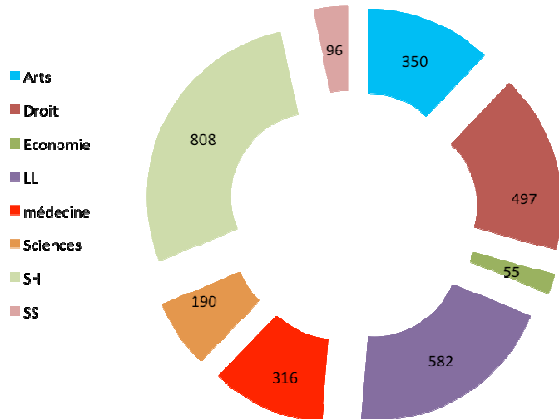
Monographies



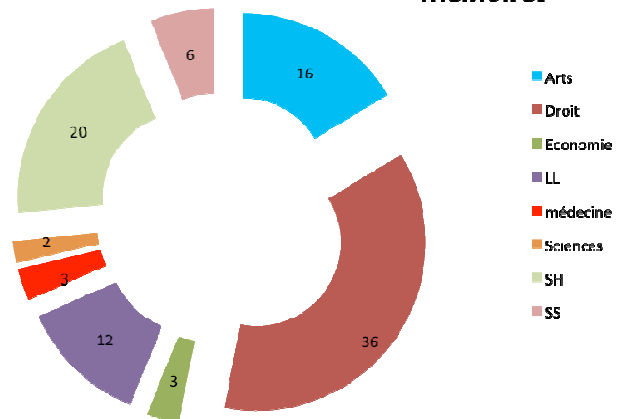
Périodiques



Thèses



Mémoires



Communications en 2014 par fonds d'origine

		Nombre de communications	Etablissements		Nombre de communications
1	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	1	20	Institut de France	159
2	Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	40	21	Institut de géographie	1
3	Bibliothèque Mazarine	51	22	Institut des hautes études d'Amérique latine	474
4	Bibliothèque Sainte-Geneviève	546	23	Institut national agronomique	2
5	BIU Cujas	393	24	Institut national d'études démographiques	5
6	BIU Santé	328	25	Institut national d'histoire de l'Art	6176
7	BIU Sorbonne	9708	25	Musée des sciences de l'homme	2
8	Centre de documentation des mondes russes et turcs - CDMRT	2	27	Musée de l'homme	97
9	Centre d'études africaines - CEAF	10	28	Muséum national d'histoire naturelle	5
10	Collège de France	2	29	Observatoire	2
11	CNAM	39	30	Université de la Sorbonne-Nouvelle	1001
12	CTEs	8	31	Université Panthéon-Sorbonne	328
13	Ecole nationale des Chartes	492	32	Université Paris Est - Créteil	35
14	EHESS	54	33	Université Paris Nord	1
15	Ecole nationale supérieure	7	34	Université Paris Sud	9
16	ENS Cachan	1	35	Université Paris-Descartes	17
17	FRGH	13	36	Université Paris-Diderot	7
18	FNSP	182	37	Université Paris-Sorbonne	210
19	Institut de Droit Comparé	1	38	Université Pierre et Marie Curie	340
40 établissements : 21 361 communications					

ANNEXE 5

Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage du PCMed (10 septembre 2014)

Présents :

Jean-Louis Baraggioli (CTLes), **Aurore Cartier** (Paris Descartes - Cochin), **Vincent Chekib** (Paris-Sud – Kremlin-Bicêtre), **Guy Cobolet** (BIU Santé), **Nathalie De Joie** (Paris-Sud – Kremlin-Bicêtre), **Anaïs Dupuy-Olivier** (BANM), **Béatrice Fortin** (Paris Descartes – Henri Piéron), **Isabelle Franceschi-Andouart** (BANM), **Philippe Galanopoulos** (BIU Santé), **Lynda Goyer** (CTLes), **Jean Guillemain** (Paris Descartes – Henri Piéron), **Magali Jacquot** (Paris-Sud – Châtenay-Malabry), **Nicolas Jardin** (CTLes), **Anne Jeanson** (Paris 13 – Jean Dausset), **Isabelle Linet** (Paris Diderot – Villemin), **Emmanuelle Massari** (CTLes), **Maria Mones** (UPEC – Bib. de médecine), **Claire Nguyen** (BIU Santé), **Didier Partouche** (BIU Santé), **Bernadette Patte** (CTLes), **Karine Pellerin** (UVSQ – Bib. de Saint-Quentin), **Francis Petit** (Paris Diderot – Bichat), **Isabelle Peyret** (BIU Santé), **Emmanuelle Prévost** (BIU Santé), **Aurélié Thomas** (UPMC – Pitié-Salpêtrière), **Virginie Triphon** (Paris Descartes – Montrouge), **Catherine Weill** (BIU Santé).

Ordre du jour :

- 1. Bilan du PCMed au 31/12/13 et bilan de l'année en cours ;**
- 2. Point sur le traitement des listes et la publication des dernières thématiques du plan ;**
- 3. Intégration du domaine pharmacie**
- 4. Traitement des titres orphelins et opérations à mener sur la base (nettoyages, indexations...)** ;
- 5. Evolution du PCMed (extension, outils de gestion...)**

En préambule, Jean-Louis Baraggioli indique que cette réunion annuelle du comité de pilotage est la seconde qui se tient sur le site du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes), à Bussy Saint-Georges. Il remercie la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour avoir mis à disposition l'amphithéâtre du Centre technique de la BnF.

Il cède ensuite la parole aux deux animateurs de la réunion, Nicolas Jardin et Claire Nguyen.

Nicolas Jardin précise que le CTLes a souhaité profiter de cette réunion tenue sur son site pour y convier l'ensemble de ses personnels, dont plusieurs sont amenés à travailler de façon régulière avec le service de la conservation partagée, au travers des désherbages ou des transferts de collections.

Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, Nicolas Jardin et Claire Nguyen informent les participants de l'organisation prochaine d'une nouvelle formation à la méthodologie et aux outils du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine

en Île-de-France (PCMed), dans le courant du mois d'octobre. L'arrivée de plusieurs nouveaux collègues amenés à travailler sur le PCMed au sein des bibliothèques participantes motive cette initiative.

Un Doodle sera mis en place afin de recueillir les disponibilités de ces nouveaux arrivants, ou de tout autre collègue intéressé par quelques rappels méthodologiques ou techniques.

[Hors réunion : la formation a eu lieu le 13 octobre à la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIU Santé)].

1. Bilan du PCMed au 31/12/13 et bilan de l'année en cours

Le PCMed entrera l'année prochaine dans sa dixième année de fonctionnement.

L'année 2015 devrait être la dernière année de traitement de listes thématiques, dans la mesure où les titres rattachés aux derniers domaines disciplinaires, à l'exclusion de celui de la pharmacie, ont été publiés dans la base de données FileMaker du plan la veille de la réunion (le 9 septembre).

Le plan continuera cependant de fonctionner au-delà, notamment par les mouvements de collections destinés à tendre vers la plus grande complétude possible des collections conservées par les pôles de conservation.

Aujourd'hui, l'activité réalisée depuis 2005 permet d'afficher un certain nombre de résultats chiffrés : près de 9 300 titres intégrés au plan, près de 2 kilomètres linéaires de collections transférées entre établissements participants, 93 domaines thématiques traités.

Nicolas Jardin indique par ailleurs que la période actuelle, et l'année 2015 à venir, sont importantes pour le CTLes du point de vue de la conservation partagée des collections ; en effet, au mois de mars 2014, les nouveaux statuts du CTLes ont conféré à l'établissement un rôle d'opérateur national de la conservation partagée.

De façon concomitante, le CTLes a beaucoup travaillé, en 2013 et en 2014, à la mise en place de nouveaux plans de conservation partagée (notamment en sciences humaines et sociales) et d'un nouvel outil de gestion des périodiques.

Après cette brève contextualisation, Nicolas Jardin se propose, comme chaque année, de commenter le bilan du PCMed mis à jour au 31 décembre de l'année précédente, soit, cette année, au 31 décembre 2013.

Il s'agit d'un bilan cumulatif, dont les chiffres rendent compte de l'activité réalisée dans le cadre du plan depuis son lancement en 2005, et qui est accompagné d'un bilan provisoire de l'année en cours (du 1er janvier au 1er septembre 2014).

Nicolas Jardin rappelle quelques chiffres : au 31 décembre 2013, sur les 6 600 titres ayant un pôle de conservation, plus de 88 % ont pour pôle la Bibliothèque interuniversitaire de santé (soit plus de 5 500 titres), les deux autres établissements engagés sur la conservation du plus grand nombre de titres étant la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (BANM) et le CTLes (pour environ 680 titres chacun).

Les autres bibliothèques participantes sont engagées comme pôles de conservation sur un total de titres allant de 0 à 64.

La volumétrie des transferts est essentiellement fonction des transferts de collection réalisés entre la BIU Santé et le CTLes dans le cadre du marché des transferts de ce dernier.

Le nombre de transferts réalisés indique une moyenne de 28 transferts par an (35 si l'on exclut les deux premières années de mise en route du plan).

En 2013, 48 transferts ont été réalisés, ce qui constitue le nombre le plus important depuis les débuts du plan. Ce chiffre peut être attribué à la forte activité des bibliothèques participantes, mais également au fait que l'année 2013 a été la première année complète

de fonctionnement de la plate-forme de travail partagé, qui a remplacé en mai 2013 la liste de diffusion pour l'échange et le suivi des fichiers produits dans le cadre du fonctionnement du plan (dont les bordereaux de transfert).

En 2013, 115 documents ont été déposés sur la plate-forme, les bibliothèques y ayant le plus recours étant logiquement celles étant pôles de conservation pour le plus grand nombre de titres : sur les 48 transferts réalisés en 2013, seuls 3 n'ont pas concerné la BIU Santé, la BANM ou le CTLes comme expéditeurs ou comme destinataires des collections.

Nicolas Jardin souhaite également signaler que ces trois établissements ont donné une estimation, en termes d'ETP, du temps consacré au PCMed, donnant un total cumulé de 5,5 ETP. Il sera intéressant, pour le bilan de l'année prochaine, d'étendre ce sondage à l'ensemble des bibliothèques participantes afin d'avoir une vision plus précise du temps consacré à ces activités au sein du réseau.

En ce qui concerne le bilan provisoire de l'année 2014, Nicolas Jardin indique que les premiers mois de l'année ont été consacrés à l'achèvement du traitement des listes 30-37, A et B par l'ensemble des établissements (à quelques exceptions près au sein des deux établissements possédant le plus de titres, soit la BIU Santé et la BANM).

Les listes A et B sont des listes de « titres isolés », c'est-à-dire des titres signalés par les bibliothèques comme devant intégrer le plan et appartenant à des thématiques déjà traitées par le passé.

Cette période a permis aux bibliothèques possédant le plus de titres de rattraper leur retard et ainsi de disposer d'états de collection fiables en vue des propositions de don et transferts de collections.

Au 1er septembre 2014, 41 transferts ont été réalisés entre bibliothèques participantes pour un total de plus de 63 mètres linéaires.

Au terme de cette présentation du bilan, Guy Cobolet souhaite indiquer deux points qui mériteraient de figurer dans une prochaine version.

Le premier est inspiré par les problèmes d'inondation dont a récemment été victime la BIU Santé, et qui ont provoqué la perte de thèses, qui ont pu être remplacées par les exemplaires des bibliothèques du réseau.

Cela montre qu'au-delà des bénéfiques retirés du traitement des périodiques, le PCMed constitue un réseau de bibliothèques efficace et actif.

Le second point concerne les désabonnements. En effet, en 2014, beaucoup d'abonnements papier ont dû être interrompus. De ce fait, des titres ne sont plus acquis sous leur forme imprimée au sein du réseau francilien des bibliothèques de médecine (voire à l'échelle nationale). Or, si le PCMed est utile à la conservation des collections anciennes et patrimoniales, il convient également de s'inquiéter de la conservation des collections contemporaines, et donc de faire savoir que les pôles de conservation ne peuvent plus suivre financièrement dans de nombreux cas.

2. Point sur le traitement des listes et la publication des dernières thématiques du plan

Les listes 30 à 37 et les listes A et B ont été traitées par l'ensemble des établissements, à quelques exceptions près au sein des bibliothèques concernées par le plus grand nombre de titres : le traitement de la liste 22 (odontologie) n'est, par exemple, pas encore achevé à la BIU Santé mais le sera prochainement.

Le 9 septembre, 857 titres ont été importés dans *FileMaker* et peuvent donc dès à présent être traités par les bibliothèques participantes. Ces titres sont rattachés aux listes 38 à 47 (domaines de *Surgery* à *Women's health*) et à une liste C de titres isolés, qui contient à elle seule environ 400 titres.

La date de fin de traitement par l'ensemble des établissements est fixée au 30 juin 2015.

Claire Nguyen rappelle qu'un champ offrant la possibilité aux établissements d'ajouter une date de traitement du titre a été ajouté à *FileMaker*, comme cela avait été demandé par certains collègues.

Par ailleurs, un problème existe quant aux localisations multiples d'une bibliothèque donnée sous une même notice bibliographique : seule la première est prise en compte dans *FileMaker*. Ce problème peut être résolu, mais nécessitera une restructuration de la base.

3. Intégration du domaine pharmacie

Avant d'évoquer l'intégration du domaine pharmacie au PCMed, Philippe Galanopoulos présente brièvement les collections de la section pharmacie de la BIU Santé, dont les monographies et les archives les plus anciennes remontent au 16e siècle, et les périodiques à la fin du 18e siècle.

Il s'agit donc d'une bibliothèque possédant de riches fonds patrimoniaux.

Les périodiques correspondent à 2/3 du métrage linéaire occupé en magasin, soit environ 7,5 kilomètres linéaires, correspondant à quelques 4 500 titres, morts ou vivants.

Philippe Galanopoulos insiste sur le fait que la pharmacie constitue un champ disciplinaire large, qui peut à la fois relever de la médecine, de la chimie, de la biologie, de la cosmétologie, de l'hydrologie...

Suite à la fusion des bibliothèques de médecine et de pharmacie, 2 200 titres communs aux deux sections ont été identifiés. Une répartition de ces titres entre les sections pharmacie et médecine a été effectuée, avec des titres faisant l'objet d'une double conservation.

Des transferts de collection ont été réalisés, de la section médecine à la section pharmacie dans un premier temps (1 100 titres récolés, 450 titres complétés), puis, depuis un an, en sens inverse, avec proposition des reliquats en don au sein du réseau (notamment à la BANM).

Le domaine pharmacie peut désormais être intégré ; cette intégration a d'ailleurs commencé pour une centaine de titres, et va être amenée à s'intensifier dans les prochains mois.

Pour autant, Philippe Galanopoulos indique qu'il ne lui semble ni possible ni souhaitable de réaliser une intégration massive de titres ; il convient plutôt de traiter en priorité les titres importants, historiques, ou devant être conservés pour des raisons d'usage.

Il conclut en soulevant un certain nombre de questions.

La première porte sur les délimitations du domaine pharmacie, qui est né des apports de la chimie, de la microbiologie, ou encore de la génétique. Un tiers des collections relèvent de la chimie.

Il convient de solliciter les enseignants-chercheurs sur ce point, afin de connaître les usages sur ces collections, et l'utilité ou non de les intégrer dans un processus de conservation partagée.

La deuxième concerne les langues : en-dehors du français, de l'anglais ou de l'allemand, d'autres langues telles que le grec, le hongrois ou encore le chinois sont représentées dans les collections. Faut-il tout conserver ? Face à ces collections peu usitées, il conviendrait de décider qui conserve quoi et pour quelle raison.

Enfin, la dernière problématique est celle du couple périodiques imprimés / périodiques électroniques.

Ne sachant pas quels titres seront disponibles en version électronique dans quelques années, il paraît important de disposer de collections papier qui permettent de rendre service au lectorat.

Par ailleurs, plutôt que de pilonner des collections, ne serait-il pas possible de garder un exemplaire pour la numérisation, dès lors que celui-ci est libre de droits ?

Magali Jacquot intervient pour indiquer que la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris-Sud (à Châtenay-Malabry) possède quant à elle environ 1 700 titres de périodiques, dont 1/3 environ relève également de la chimie.

Claire Nguyen propose de mettre en place un groupe de travail, avec notamment la BIU Santé, la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris-Sud, le CTLes, et les autres bibliothèques intéressées de par leurs collections de pharmacie, sur l'intégration de ce domaine afin de rediscuter de ces différentes problématiques.

Elle précise par ailleurs que, dans le cadre d'ISTEX, des archives de revues numériques sont acquises de façon pérenne. La question de la conservation papier de ces titres sur les dates concernées se pose.

Guy Cobolet souligne la nécessité de comparer les versions électronique et papier (exemple des publicités non reproduites en version électronique), et de s'entourer de garanties avant de prendre une décision.

4. Traitement des titres orphelins et opérations à mener sur la base (nettoyages, indexations...)

Nicolas Jardin aborde la question des chantiers à mener dans le cadre du PCMed.

Le premier concerne les titres orphelins : plus de 1 500 titres n'ont pas de pôle de conservation dans FileMaker, sur les listes 1 à 37.

Le traitement des listes thématiques touchant à sa fin, il importe, en parallèle, de traiter ces titres orphelins afin, soit de les retirer du plan, soit de leur attribuer un pôle de conservation (qui peut, en dernière instance, être le CTLes).

Un travail préparatoire a été mené par le service conservation partagée du CTLes, afin d'identifier l'ensemble des titres orphelins et de les classer par grandes catégories : titres dont la légitimité dans le cadre du plan peut être questionnée (domaines en marge de la médecine, collections...); titres ayant une seule localisation parmi les bibliothèques participantes ; titres pour lesquels l'ensemble des bibliothèques se sont déclarées non pôles de conservation ; autres titres avec plusieurs localisations.

Nicolas Jardin et Claire Nguyen indiquent qu'une nouvelle série de visites auprès des référents PCMed va être organisée d'ici la fin de l'année, afin, sur la base de ces documents, de décider, avec les bibliothèques concernées, du devenir de ces titres (retrait du plan, attribution à une bibliothèque visitée, à la BIU Santé ou au CTLes).

Par ailleurs, plusieurs de ces titres orphelins sont des publications particulières de type bibliographies, annexes, annuaires, abstracts, répertoires...

Ces types particuliers de publication se retrouvent assez fréquemment parmi les titres orphelins.

La question de leur maintien dans le plan est posée.

Après discussions, il est décidé qu'elles seront maintenues, et intégrées pour celles qui n'y figureraient pas déjà. En effet, leur présence dans le PCMed est une garantie supplémentaire de leur conservation, dans leur plus grand état de complétude.

Le CTLes pourra prendre en charge les titres orphelins correspondant à ce type de publications si les autres partenaires ne souhaitent pas les conserver.

Nicolas Jardin aborde une dernière question : celle de l'indexation thématique des titres dans FileMaker. En effet, il existe de gros problèmes d'indexation des titres dans toutes les premières listes : moins de 50 % des titres présents dans FileMaker sont effectivement rattachés à un des domaines issus de l'Index Medicus.

La question de l'utilité ou non de lancer un chantier d'indexation de ces titres est donc posée.

Après discussions, dans la mesure où FileMaker est une base de données interne au réseau du PCMed et où l'indexation nécessiterait un travail important et difficile (cas des titres pluridisciplinaires), il n'apparaît pas nécessaire de mettre en œuvre un tel chantier.

Il conviendra cependant de repérer les domaines posant problème afin de les signaler à l'ensemble des bibliothèques participantes, la recherche dans FileMaker donnant alors des résultats erronés.

Dans le même ordre d'idées, les titres « isolés » des listes A, B et C ne feront pas l'objet d'un redéploiement au sein des listes thématiques.

Béatrice Fortin rappelle par ailleurs que l'ABES préconise désormais d'indexer de façon systématique les périodiques dans le SUDOC.

5. Evolution du PCMed (extension, outils de gestion...)

Avant de proposer une démonstration de la base de gestion des périodiques mis en place par le CTLes pour les plans de conservation partagée, Nicolas Jardin propose un rapide historique de sa mise en place.

Cet outil a été développé dans le cadre du projet de plans de conservation partagée en sciences humaines et sociales initié en 2012 au sein du groupe Brésil.

Il a été décidé que le CTLes travaillerait au développement d'un outil professionnel de gestion pour les plans de conservation partagée, qui serait complémentaire du SUDOC, qui reste évidemment le catalogue de référence où le signalement des collections s'effectue, et de son application Périoscope, qui est un outil de visualisation et d'aide à la décision, et non un outil de gestion quotidienne des plans de conservation partagée (PCP).

Le CTLes a développé cet outil avec PMB Services, sur la base du SIGB libre PMB, et en collaboration étroite avec les bibliothèques participant à la thématique test des arts du spectacle.

Ainsi, tout au long de l'année 2013, le CTLes, avec ses partenaires, a défini les besoins en termes de gestion de PCP, et a développé les fonctionnalités de l'outil (recherche, affichage des notices, exports...).

Depuis la fin de l'année 2013, l'outil est fonctionnel, bien qu'il continue d'être amélioré.

Ainsi, au début de l'année 2014, les bibliothèques participant au plan de conservation partagée des périodiques des arts du spectacle (BU des Universités Sorbonne Nouvelle, Paris Diderot, Paris-Sud, Paris Ouest Nanterre la Défense, Lille 3 et le CTLes) ont pu

commencer à traiter les titres (récolements, mises à jour des états de collections et lacunes dans le SUDOC, positionnement comme pôle ou non pôle de conservation). Ce traitement est désormais achevé pour l'ensemble des bibliothèques franciliennes.

Le développement de la base de gestion a tenu compte de l'expérience du PCMed et de FileMaker afin de tirer parti tant des fonctionnalités éprouvées que des limites constatées. La base de gestion PMB apporte des améliorations et des possibilités nouvelles en termes d'ergonomie, de recherche, d'affichage et de navigation entre les notices, de gestion des droits d'accès ou encore d'exports autonomes des données bibliographiques et d'exemplaires. Elle accueillera par ailleurs plusieurs plans de conservation partagée, ce qui facilitera la mise en cohérence et la visibilité de ces plans, dans une perspective d'extension de la conservation partagée à l'échelle nationale.

Au-delà de ces éléments, le principal apport réside dans la mise en place d'imports réguliers des données du SUDOC, qui sont non seulement importées au moment du chargement de la liste, mais aussi et surtout mises à jour par la suite, sur une base qui est pour l'instant trimestrielle.

Cette récupération des données du SUDOC est le fruit d'échanges réguliers avec l'ABES depuis le début du travail sur PMB. Cette coopération a abouti à une convention, d'ores et déjà validée par le Conseil d'administration de l'ABES, et qui sera également présentée prochainement au Conseil d'administration du CTLes.

Seules deux informations sont directement saisissables dans PMB : le champ « Notes », dans lequel les bibliothèques sont notamment invitées à renseigner l'état physique et l'éventuelle reliure de leurs collections, et le champ « Pôle de conservation ».

L'ABES souhaite, à terme, développer un outil national de gestion des plans de conservation partagée. Néanmoins, en l'absence de calendrier et face aux délais nécessaires à la mise en place d'un tel outil qui serait basé sur la base miroir XML du SUDOC, il a été convenu, avec la tutelle, que le CTLes continuerait à travailler avec ses partenaires sur PMB.

Le travail réalisé dans la base de gestion du CTLes ne sera pas perdu, dans la mesure où le signalement se fait dans le SUDOC, et où l'utilité est aussi de définir les fonctionnalités que doit présenter un outil de gestion de conservation partagée.

Les échanges entre le CTLes et l'ABES portent aussi sur le signalement des plans de conservation partagée dans le SUDOC, et notamment le signalement des lacunes. L'ABES a récemment sollicité par mail l'avis des gestionnaires de plans de conservation partagée au sujet d'un remplacement de la zone E316 par une zone structurée en 9XX (959 par exemple).

La base de gestion développée par le CTLes ayant également pour but de fournir un portail unique donnant accès à l'ensemble des plans de conservation partagée auxquels est associé le CTLes comme co-animateur, il est proposé d'intégrer le PCMed à cet outil. Il ne s'agit pas de décider dès maintenant de cette intégration, mais Nicolas Jardin propose de réaliser une présentation de cette base de gestion PMB, afin que l'ensemble des participants aient une idée plus concrète de ses apports.

Nicolas Jardin réalise une démonstration de l'outil. A l'issue de celles-ci, un certain nombre de questions sont posées.

La première est relative au renseignement des lacunes en E316 et du code PCP en 930\$.z.

Nicolas Jardin indique qu'actuellement, les lacunes de la base de gestion PMB sont importées de la zone E316, et renseignées dans le SUDOC selon les préconisations énoncées par l'ABES dans le guide méthodologique.

Pour le plan de conservation partagée en arts du spectacle, il a par ailleurs été demandé à l'ensemble des bibliothèques participantes de renseigner la sous-zone 930\$, afin que la E316 apparaisse en affichage public sous l'intitulé « Lacunes » et non « Note sur l'exemplaire », l'ensemble des partenaires ayant souhaité détailler leurs lacunes, qu'ils soient ou non pôles de conservation.

Par ailleurs, le code PCP n'est pas traduit par la mention de « pôle de conservation » en affichage public, mais par l'intitulé du plan.

Enfin, la zone 930\$ ne permet pas de distinguer les différents statuts possibles dans PMB pour un établissement sur un titre : « A remplir » (pour un établissement qui n'a pas encore traité le titre), « Non pôle » (pour un établissement qui a traité le titre mais ne souhaite pas en être pôle), « Pôle » et « Pôle candidat » (statut provisoire qui peut être utilisé si les déclarations de pôles doivent être soumises à arbitrage ou validation).

Jean-Louis Baraggioli souligne le fait que le signalement des plans de conservation partagée dans le SUDOC est une priorité pour le CTLes dans ses discussions avec l'ABES.

Une autre question est posée quant aux thématiques des plans testés via l'outil PMB.

Jean-Louis Baraggioli indique que le plan de conservation partagée des périodiques des arts du spectacle est le plus avancé, dans la mesure où les établissements participants se sont d'ores et déjà positionnés comme pôles ou non pôles de conservation.

Dans les prochains mois, la géographie et la philosophie seront également intégrées à PMB, et peut-être également les STAPS (plan qui aura la particularité de ne porter que sur les périodiques de niveau recherche) : le SCD de l'Université Paris-Sud doit prendre attache avec des universités en région susceptibles d'être intéressées.

Guy Cobolet demande si la base est hébergée sur le serveur du CTLes, et qui prend en charge les coûts de développement et/ou d'hébergement.

Jean-Louis Baraggioli indique que la base de gestion ne sera pas hébergée au CTLes, mais chez PMB Services.

Par ailleurs, l'ensemble des coûts de développement ont été supportés par le CTLes, qui réfléchit à l'éventualité de faire à terme participer les bibliothèques signalées dans PMB, mais en tout état de cause cette participation ne devrait pas dépasser 500 € par an quel que soit le nombre de plans de conservation partagée auxquels participe la bibliothèque.

Guy Cobolet indique qu'il lui apparaîtrait dommage que le PCMed, qui a été pionnier, n'apparaisse pas dans cette base de gestion, car il convient de mettre en avant et de valoriser le travail accompli par l'ensemble des collègues ayant œuvré dans le cadre du plan.

Il pense par ailleurs qu'étant donné le caractère intuitif de la base, il serait intéressant d'envisager de rendre cet outil public, à disposition des chercheurs qui souhaiteraient rapidement voir quel établissement possède la collection la plus complète.

Jean-Louis Baraggioli rappelle qu'il a été pour l'instant convenu, avec l'ABES notamment, qu'il s'agissait d'un outil réservé aux professionnels.

Un dernier échange s'engage sur l'opportunité qu'un titre de périodique pluridisciplinaire puisse appartenir à plusieurs plans simultanément.

Guy Cobolet ne voit pas d'obstacle à ce qu'un titre puisse avoir un pôle de conservation dans un plan thématique donné (par exemple en STAPS), et un autre pôle dans un autre plan (par exemple en médecine).

Jean-Louis Baraggioli craint cependant que le fait qu'un titre appartienne à plusieurs plans nuise à la clarté et à la lisibilité de l'ensemble. Il lui semble tout à fait possible d'imaginer

qu'un pôle unique soit identifié dans un plan donné, ce qui n'empêchera en rien les bibliothèques possédant également le titre mais ne participant pas au plan de le conserver.

En tout état de cause, l'ensemble des participants s'accorde sur un impératif de visibilité : toutes les bibliothèques doivent pouvoir consulter l'ensemble des plans existant, aussi bien ceux auxquels elles participent que ceux auxquels elles ne participent pas.

Cet impératif est d'autant plus fort dans la perspective d'une échelle nationale de fonctionnement des plans de conservation partagée.

Il est également rappelé l'importance de veiller à la cohérence (ou la mise en cohérence) du SUDOC et de FileMaker, dans la mesure où les données seront importées dans PMB depuis le SUDOC et non depuis FileMaker, à l'exception des champs notes et pôle de conservation, qui pourront être récupérés.

Catherine Weill pense qu'en tout état de cause, l'éventuelle intégration de la médecine à PMB devra se faire une fois l'ensemble des listes thématiques traitées et l'ensemble des pôles attribués, donc pas avant la fin du mois de juin 2015.

Jean-Louis Baraggioli propose à l'ensemble des participants de se réunir de nouveau au mois de juin 2015, afin de faire le point sur le traitement des dernières listes avant que l'intégration du PCMed à la base de gestion PMB ne puisse intervenir.

État d'avancement de la constitution et du traitement des listes des périodiques du PCMed au 31 décembre 2014

Nom du domaine médical	Numéro de liste	Nombre de titres	Etat de traitement
Domaines de <i>Acquired immunodeficiency syndrome</i> à <i>Substance-related disorders</i>	1 à 37 + A et B	8 428	Traitées
Surgery	38	196	Liste publiée ; en cours de traitement
Technology, medical	39	5	Liste publiée ; en cours de traitement
Teratology	40	4	Liste publiée ; en cours de traitement
Transplantation	41	29	Liste publiée ; en cours de traitement
Traumatology	42	25	Liste publiée ; en cours de traitement
Tropical medicine	43	44	Liste publiée ; en cours de traitement
Urology	44	65	Liste publiée ; en cours de traitement
Vascular diseases	45	42	Liste publiée ; en cours de traitement
Virology	46	31	Liste publiée ; en cours de traitement
Women's health	47	12	Liste publiée ; en cours de traitement
Liste pluridisciplinaire	C	403	Liste publiée ; en cours de traitement
Pharmacy	51	Liste non encore constituée	Liste à constituer par la BIU Santé - Section pharmacie
TOTAL des titres au 31/10/14		9 284	

Tableau récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine

Transferts réalisés dans le cadre du PCMed en 2014 (du 01/01 au 31/12)			Transferts réalisés par le CTLes (en mètres linéaires)	
Établissements versants	Établissements destinataires	Mètres linéaires transférés	CTLes expéditeur	CTLes destinataire
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	0,695	0,695	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	0,01	0,01	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	1,755	1,755	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	7,51	7,51	
CTLes	BIU Santé	0,35	0,35	
CTLes	BIU Santé	0,51	0,51	
CTLes	BIU Santé	0,08	0,08	
CTLes	BIU Santé	0,415	0,415	
CTLes	UPEC - Bib. de médecine	0,68	0,68	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	0,991	0,991	
UVSQ - Boulogne	CTLes	0,16		0,16
BIU Santé	CTLes	40,5		40,5
Bib. Académie nationale de médecine	CTLes	0,555		0,555
Bib. Académie nationale de médecine	CTLes	0,237		0,237
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,07	Total: 13 ml	Total: 41,45 ml
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,132	Total cumulé : 54,45 ml	
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,065		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,005		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,07		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,08		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,111		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,1		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,05		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris Descartes - Necker	0,03		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris Descartes - Piéron	0,04		
Bib. Académie nationale de médecine	UPMC - Axial-Caroli	0,007		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris Diderot - Bichat	0,24		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris-Sud – Bib. pharmacie	0,103		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris 13 - Dausset	0,017		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,795		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,165		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,01		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,18		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,58		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,05		
Paris Descartes - Cochin	Bib. Académie nationale de médecine	0,05		
Paris Descartes - Cochin	Bib. Académie nationale de médecine	0,01		
UPMC - Dechaume	Bib. Académie nationale de médecine	0,05		
UPMC - Dechaume	BIU Santé	0,285		
UPMC - Dechaume	Paris Descartes - Montrouge	0,3		
UPMC - Dechaume	Paris Descartes - Montrouge	0,13		
UPMC - Dechaume	Paris Diderot - Garancière	0,055		
UPMC - Tenon	Bib. Académie nationale de médecine	0,34		
UPMC - Trousseau	Bib. Académie nationale de médecine	0,04		
Paris Diderot - Bichat	Bib. Académie nationale de médecine	4,005		
Paris Diderot - Bichat	Bib. Académie nationale de médecine	0,88		

Tableau récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine (suite)

Transferts réalisés dans le cadre du PCMed en 2014 (du 01/01 au 31/12)		
Établissement versant	Établissement destinataire	Mètres linéaires transférés
Paris Diderot - Debré	Bib. Académie nationale de médecine	0,008
Paris Diderot - Debré	Bib. Académie nationale de médecine	0,012
Paris Diderot - Debré	BIU Santé	0,145
Paris Diderot - Debré	BIU Santé	0,01
Paris Diderot - Debré	BIU Santé	0,08
Paris Diderot - Debré	Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	0,066
Paris Diderot - Debré	Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	0,115
Paris Diderot - Debré	Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	0,025
Paris Diderot - Debré	Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	0,005
Paris Diderot - Debré	Paris 13 - Dausset	0,253
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	0,45
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	0,028
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	0,003
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	0,003
Paris-Sud – Bib. pharmacie	Bib. Académie nationale de médecine	0,06
Paris-Sud – Bib. pharmacie	BIU Santé	0,06
Paris-Sud – Bib. pharmacie	BIU Santé	0,09
UPEC - Bib. de médecine	Bib. Académie nationale de médecine	1,21
UPEC - Bib. de médecine	Bib. Académie nationale de médecine	0,2
UPEC - Bib. de médecine	Bib. Académie nationale de médecine	1,06
UPEC - Bib. de médecine	Bib. Académie nationale de médecine	0,2
UPEC - Bib. de médecine	BIU Santé	0,58
UPEC - Bib. de médecine	BIU Santé	0,01
UPEC - Bib. de médecine	BIU Santé	0,23
Paris 13 – Bib. Dausset	Bib. Académie nationale de médecine	0,058
Total		68,45 ml

ANNEXE 6 :

Tableau du parc informatique du CTLes (ordinateurs exclusivement)

Modèle Ordinateur	Utilisateur	Bureau	Date de facturation	Identifiant DELL	Numéro d'inventaire
DELL Optiplex 760 USFF	Marchal	Bureau catalogage et communication	21/08/2009	4DYQF4J	AUT0000806/001
DELL Optiplex 740 MLK SF		Bureau catalogage et communication	30/09/2008	CC16Z3J	AUT0000791/001
DELL Optiplex 790 SF	Artigny	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	61D185J	AUT0000821/004
DELL Optiplex 790 SF	Aït-Tabet	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	C1D185J	AUT0000821/006
DELL Optiplex 790 SF	Courrier	Bureau du traitement matériel des collections	27/03/2012	4ZP1B5J	AUT0000823/001
DELL Optiplex 790 SF	Duranty	Bureau du traitement matériel des collections	05/11/2011	C0BB65J	AUT0000773/001
DELL Optiplex 9020 MT	Garaicochea	Bureau du traitement matériel des collections	22/01/2014	2307002	AUT0000968/001
DELL Optiplex 790 SF	Gervaise	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	71D185J	AUT0000821/001
DELL Optiplex 790 SF	Picaut	Bureau du traitement matériel des collections	08/08/2011	HTY345J	AUT0000803/001
DELL Optiplex 790 SF	Pires	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	91D185J	AUT0000821/005
DELL Optiplex 9020 MT	FDD	Salle de la FDD	22/01/2014	J907002	AUT0000968/003
DELL Optiplex 760 USFF	FDD2	Salle de la FDD	21/08/2009	2DYQF4J	AUT0000808/001
DELL Latitude E5520		Salle de tri	07/01/2012	95DQ551	AUT0000822/001
DELL Latitude E5540	Réunion	Salle de réunion	22/01/2014	HHHQYY1	AUT0000967/001
DELL Optiplex 780 SF	Patte	Bureau de Bernadette Patte	12/07/2010	8SV6T4J	AUT0000801/001
DELL Latitude E5530	Baraggioli	Bureau de Jean-Louis Baraggioli	08/03/2013	2VKRXW1	AUT0000901/001
DELL Latitude E5500		Bureau de Jean-Louis Baraggioli	13/12/2008	GVQV24J	AUT0000780/001

Modèle Ordinateur	Utilisateur	Bureau	Date de facturation	Identifiant DELL	Numéro d'inventaire
DELL Optiplex 790 MT	Cazin	Bureau de Laurent Hédoïn	08/06/2011	684L25J	AUT0000802/001
MacBook Pro 13.3"	Hédoïn	Bureau de Laurent Hédoïn	29/01/2014	-	AUT0000969/001
DELL Optiplex 7010 MT	Hédoïn	Bureau de Laurent Hédoïn	16/01/2013	2PVZMW1	AUT0000890/001
DELL Optiplex 7010 SF	Cardoux	Bureau du personnel	10/07/2012	DG9CD5J	AUT0000815/001
DELL Inspiron 640M	Cardoux	Bureau du personnel	26/01/2007	5QCQQ2J	AUT0000833/001
DELL Optiplex 9020 MT	Forlini	Bureau de Bruno Forlini	22/01/2014	3907002	AUT0000968/005
DELL Optiplex 7010 SF	Gueu	Bureau de Virginie Gueu	10/07/2012	FG9CD5J	AUT0000815/002
DELL Optiplex 760 USFF	Balandier	Bureau de l'inventaire	21/08/2009	3DYQF4J	AUT0000804/001
DELL Optiplex 9020 MT	Buzelin	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	8B07002	AUT0000968/002
DELL Optiplex 790 SF	Chevallier	Bureau de l'inventaire	05/01/2012	81D185J	AUT0000821/002
DELL Optiplex 9020 MT	Paraiso	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	5507002	AUT0000968/006
DELL Optiplex 790 SF	Pévérada	Bureau de l'inventaire	05/01/2012	B1D185J	AUT0000821/003
DELL Optiplex 790 SF	Prignot	Bureau de l'inventaire	19/10/2011	H5FT55J	AUT0000778/001
DELL Optiplex 790 SF	Sobaco	Bureau de l'inventaire	05/11/2011	B0BB65J	AUT0000773/002
DELL Optiplex 9020 MT	Vincent	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	3807002	AUT0000968/004
DELL Optiplex 760 USFF	Goyer	Bureau de la valorisation des collections	21/08/2009	1DYQF4J	AUT0000807/001
DELL Optiplex 7010 SF	Jardin	Bureau de la valorisation des collections	09/03/2013	GBPK6X1	AUT0000900/003
DELL Optiplex 760 USFF	Massari	Bureau de la valorisation des collections	21/08/2009	5DYQF4J	AUT0000805/001
DELL Optiplex 780 SF	Cresto	Bureau du service des affaires budgétaires	12/07/2010	4JV6T4J	AUT0000800/001
DELL Optiplex 7010 SF	Montagne	Bureau du service des affaires budgétaires	09/03/2013	1SMM6X1	AUT0000900/002
DELL Optiplex 7010 SF	Robin	Bureau du service des affaires budgétaires	09/03/2013	8BPK6X1	AUT0000900/001
DELL Optiplex 7010 SF	Timecard	Salle serveurs	09/03/2013	CBPK6X1	AUT0000900/004